3e année, n° 342. Le numéro 10 centimes Mardi 19 décembre 1916.

Adresser toutes les communications A LA Direction générale du "Quotidien" 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnement: fr. 2.25 par mois

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ A ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Gaston BONNET, Directeur général. A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef. Emile PELS, Secrétaire de la rédaction.

Principaux collaborateurs : Pangloss, Mme Elisabeth Zemianska, MM. Emile Bâlon, Jules Capron fils, Léon Delbove, René Foucart, Henri Leclercq, Pierre Liégeois, Isidore Van Cleef, Dr Jules Vanroy.

Chez les Indiens de Bolivie

Les Chiquitos et les Mojos

La Bolivie est un pays dont beaucoup de particularités nous sont encore inconnues. Tous les voyageurs s'accordent, cependant, à vanter la beauté et la richesse de son sol et se plaisent à le représenter comme un pays du plus brillant avenir.

L'émerveillement qu'éprouvent, à la vue du sol bolivien, les explorateurs est tel que l'un d'eux, Alcide d'Orbigny, dans un bel élan d'enthousiasme, s'est écrié : « Si la tradition a perdu la mémoire du lieu où était le Paradis, le voyageur qui visite certaines régions de Bolivie, peut s'exclamer avec enthousiasme:— *Ici est l'Eden perdu!* »

Il existe en Bolivie trois races bien distinctes : l'élément européen, d'origine caucassienne, représenté par les descendants des conquérants ; les aborigènes autochtones et la race provenant du mélange des sangs espagnol et indien. Ces trois races se subdivisent dans les proportions suivantes : 15 pour cent d'Européens, 48 pour cent d'autochtones et 37 pour cent de chola (métis).

Dans son beau livre *Bolivia*, M. André Bresson signale l'état navrant dans lequel végètent les Indiens ; tout germe civilisateur est mort chez ces peuplades ; les enfants naissent au bord des routes, sont abandonnés le plus souvent, recueillis parfois, plus rarement portés, dans une hotte, sur le dos de leur mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de deux ans, puis lâchés par les grands chemins, en vagabonds, vivant au jour le jour, se louant comme esclaves à des colons européens ; les jeunes filles, réduites aux mêmes tristes extrémités, n'ont d'autre ressource que la prostitution.

Ceci n'est, toutefois, qu'une règle générale, qui ne se constate pas absolument chez toutes ces innombrables peuplades, Chiquitos, Mojos, Guarayos, Chirignanos, Sirionos, Chunchos, Mosetenes, Yuracaris, Collahuayas, Ipurinas, Quichuas, Araonas, etc., etc.

Il y a, naturellement, des exceptions. Les Chiquitos et les Mojos, dont nous allons parler, en donnent les meilleures preuves.

La Bolivie fut soumises longtemps aux Espagnols. En 1809, commença la guerre de l'indépendance, qui fut atrocement sanglante et dura quinze ans. Le héros de ces campagnes mémorables fut le célèbre Simon Bolivar, qui fut baptisé *El libertador del Sud-America*. Il remporta la victoire décisive de Junin en même temps que son lieutenant Sucre remportait celle d'Ayacucho, qui fut tout aussi décisive. Les insurgés, par reconnaissance, donnèrent au pays libéré le nom de *Bolivia*, en souvenir de Bolivar et la capitale du pays Chuquisaca reçut le nom de Sucre. Le 6 août 1825, dans cette dernière ville, fut tenue solennellement la première assemblée nationale des Etats de Bolivie. Cette date est encore, chaque année, le jour de la fête nationale de ce pays.

Mais revenons-en aux Chiquitos et aux Mojos, après nous être inspiré principalement de la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus.

Les Chiquitos habitent à l'est les petits massifs de coteaux cristallins situés sur l'aigue-verse du Mamoré et du Paraguay, et les Mojos sont établis plus au nord, dans les étendues souvent inondées que parcourent le Machupa, le San-Miguel, le rio Blanco, le Bauris, affluents ou sous-affluents du Guaporé. Ces deux groupes de tribus portent des noms espagnols, ou, du moins, de forme hispanifiée, qui témoignent des relations amicales entre les conquérants et ces nations d'indigènes.

Les Chiquitos portent ce nom qui signifie « petits » en espagnol, à cause de l'architecture exiguë des huttes dans lesquelles ils habitent. Ces huttes n'ont qu'une ouverture, excessivement étroite et basse, par laquelle les habitants ne peuvent passer qu'en s'accroupissant et en rampant sur les genoux. Ils ne sont, cependant, pas de petite taille : la moyenne de celle des hommes, mesurée par d'Orbigny, est de 1 m. 66.

Elisée Reclus donne de leur physique la description suivante : Ils ont le torse robuste, les épaules larges, des muscles forts, mais peu saillants. Le corps paraît tout d'une venue, même chez les femmes, dont la ceinture est à peine indiquée et dont la charpente témoigne d'une vigueur presque égale à celle des hommes. Le Chiquito a la tête ronde, la face pleine et la saillie des pommettes se perd dans l'ampleur des joues ; la bouche, petite, sourit volontiers ; des fossettes se creusent au menton et sur le coin des lèvres. La physionomie attire par la bonne grâce et la douceur. Les cheveux, longs, noirs et lisses, ne blanchissent jamais ; au plus jaunissent-ils dans l'extrême vieillesse... Il serait étonnant que, possesseurs d'un abord aussi agréable, les Chiquitos possédassent un caractère qui ne soit pas en rapport ; leur morale doit, certainement, être affable au même degré que leur physique.

En effet... Reclus nous dit qu'ils ont une gaîté constante, une bienveillance naturelle qui se maintient malgré les cruels traitements qu'on leur a fait tant de fois subir; très sociables, très hospitaliers, ils font fête à l'étranger, se visitent de peuplade à peuplade : par leur enjouement, ils contrastent avec leurs voisins des pampas méridionales. Les disputes sont rares, même dans les ménages, car le Chiquito n'est point jaloux et les femmes n'en sont que plus fidèles (*sic*). D'intelligence prompte, il comprend facilement tous les métiers et les pratique sans peine : sous la direction des missionnaires, les villageois se prêtaient volontiers à tous les travaux qu'on leur demandait.

Musiciens-nés, les Chiquitos jouent de la flûte dès l'aube, puis, quand le soleil a bu la rosée, ils commencent le travail de la journée, qui finit vers midi. L'après-midi et la soirée appartiennent à la chasse, aux chants, aux danses, aux amusements

Alcide d'Orbigny signale qu'un de leurs grands divertissements est le jeu de paume: on voit alors des centaines d'individus prendre part à la lutte; les joueurs lancent toujours la balle avec la tête.

Ces dispositions heureuses des Chiquitos semblent être une conséquence des beautés naturelles de la contrée qu'ils habitent. Celle-ci est parsemée de petits coteaux, de gracieuses et fertiles vallées, de forêts peu touffues, peu grandes et toujours ensoleillées.

La chasse, la pêche et l'agriculture sont les occupations ordinaires des Chiquitos. De naturel pacifique, ils furent, parfois, forcés d'entreprendre des guerres. Elles ne duraient, d'ailleurs, que fort peu de temps et se terminaient sans que les belligérants continuassent à éprouver les uns pour les autres de haines trop tenaces; bien au contraire, il arrivait fréquemment que les captifs faits par les guerriers chiquitos, devenaient au bout d'un certain temps, leurs gendres!...

Malgré que leur genre de mœurs et d'existence, essentiellement douce et patriarcale, eût dû les protéger de la décadence, les Chiquitos eurent cependant beaucoup à souffrir des colons espagnols et ce qui restait d'eux, au début du dix-neuvième siècle, fut encore décimé par la petite vérole, maladie épidémique que répandaient, parmi eux, les missionnaires jésuites.

En 1831, Alcide d'Orbigny put en dresser une statistique exacte : ils étaient encore près de vingt mille. Ils parlent la sonore et douce langue chiquita et pratiquent la religion catholique, fortement mêlée, cependant, de pratiques antiques.

Au contraire des Chiquitos, les Mojos habitent au bord des grands fleuves ou des plaines basses souvent inondées et constituent surtout des tribus de bateliers.

Elisée Reclus nous en donne la description suivante : Physiquement, les Mojos ressemblent fort aux Chiquitos, mais ils sont plus robustes, un peu plus hauts de taille, et leurs femmes ont des formes moins massives. Sans avoir l'exubérante gaîté de leurs voisins, ils se distinguent par une remarquable égalité d'humeur, par la franchise, la droiture et par une grande activité : ils passent moins de temps en fêtes que leurs parents du sud et travaillent davantage. Aussi, leur industrie est-elle fort avancée. Quoique éloignés des grandes villes boliviennes, les Majos l'emportent sur les autres indigènes comme tisserands, constructeurs, sculpteurs en bois : très artistes, ils reproduisent tous les airs, copient même les peintures. Ils l'emportent probablement sur tous les autres hommes, même sur les Chinois, par leur étonnante adresse au travail, d'après un modèle donné; mais ils n'ont pas le génie de l'invention.

D'après Francisco Viedma, explorateur que citent d'Orbigny et la plupart des écrivains de la Bolivie et qui écrivit, en 1787, un ouvrage fort documenté: *Informe general de la provincia de Santa-Cruz*, les Majos auraient même connu une sorte d'écriture, en faisant des raies sur des planchettes. Leur langage, plus guttural que celui des Chiquitos, était aussi beaucoup moins riche.

Les Mojos sont, actuellement, au nombre d'une trentaine de mille; la dépopulation sévia chez eux, comme chez les Chiquitos, à la suite de l'arrivée des missionnaires.

Leur religion primitive comportait d'atroces superstitions; c'est ainsi que la femme qui avortait devait être tuée par son mari; si deux jumeaux naissaient, ils devaient être mis à mort; si une femme mourait en mettant au monde un enfant viable, celui-ci devait être inhumé avec elle.

La plupart des Mojos sont devenus catholiques, mais ils ont conservé leur fanatisme d'autrefois; pendant la semaine de Pâques, ils se flagellent, se déchirent, s'infligent d'atroces mutilations, arrosant de leur sang les marches des autels.

Leur occupation principale est celle de batelier; la Madeira et l'Amazone sont sillonnées de leurs légers esquifs et les colons les utilisent surtout pour ces fonctions.

Telles qu'elles sont, ces mœurs indiennes sont intéressantes et méritent d'être décrites.

Il est triste, cependant, de constater que, toujours, la décadence dont ces peuples furent victimes, était due aux soi-disant civilisateurs européens.

C'est une tare dont ils porteront éternellement le poids.

Il nous semble ne pouvoir mieux terminer cet article qu'en reproduisant le conseil que donna, sur son lit de mort, en 1830, à ceux qui l'entouraient, le grand Bolivar : « De la concorde, de l'union; la discorde nous détruirait ! »

Les peuples devraient ne jamais l'oublier et se souvenir toujours que le malheur punit rudement ceux qui en méprisent ou en oublient la sagesse...

RENE MARZANS.

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 17 décembre.

Sur tout le front, à l'ouest et à l'est, activité combattive modérée. Le gros de nos armées a traversé le *Buzen* et le *Camatulul*.

L'armée de la *Dobroutscha* a gagné du terrain vers le nord.

En Macédoine, calme.

Berlin, 17 décembre. — Officiel :

Le 18 décembre, à 55 milles à l'est-sud-est de l'île de Malte, un de nos sous-marins a torpillé et gravement avarié un vaisseau de ligne français de la classe *Patrie*.

Le 11 décembre, un autre de nos sous-marins a torpillé et coulé, au nord-est de l'île de Pantellaria, le vapeur de transport de troupes armé français *Maghellan*, jaugeant 6,072 tones et ayant à bord plus d'un millier de soldats blancs et de couleur.

Berlin, 18 décembre.

A l'Ouest. — Pas d'événements particuliers. Dans la *région de la Somme* et dans celle de la *Meuse* également, l'activité combattive est minime.

A l'est. — Front du feldmaréchal général prince Léopold de Bavière. — Au nord-ouest de *Luck*, les Russes ont tenté de reconquérir la position gagnée par nous le 16 décembre à *Bol. Porsk*. Leurs attaques renouvelées également au cours de la nuit ont été rejetées.

Des poussées russes à *Augustowo* (au sud de *Sborow*) ont échoué également dans notre feu de défense.

Front du général colonel archiduc Joseph: Dans le *secteur de Mestecanesci*, à l'est de la *Bistritza dorée*, la lutte d'artillerie a été violente. Dans la *vallée de l'Uz*, combats localisés avec résultat de part et d'autre.

Armée du feldmaréchal général von Mackensen : La situation ne s'est pas modifiée.

Les colonnes ennemies en retraite vers *Braila* ont été attaquées avec une efficacité constatée par nos escadrilles d'aviateurs.

Front de Macédoine : Par moments, feu vif dans la boucle de la *Czerna*.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Berlin, 13 décembre. — *Officiel.* — Du 23 novembre au 8 décembre des chargements de charbon anglais, d'un jaugeage total de 17,000 tonnes, destiné à la France et un steamer anglais transportant 6,000 tonnes de matériel de guerre, allant de New-York en France, ont été entre autres coulés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Avis. — Mon arrêté (Ib 2955) du 18 novembre 1916 (Restriction de la circulation par suite de démonstrations dans certaines églises) est abrogé.

Bruxelles, le 18 décembre 1916.

Der Gouverneur von Brüssel u. Brabant,
HURT,
Generalleutnant.

Arrêté ayant pour but d'économiser les combustibles et les produits servant à l'éclairage. — § 1er. — Toute espèce de réclame lumineuse est interdite. Est également considéré comme réclame lumineuse, l'éclairage des inscriptions de noms, firmes, etc., aux magasins, maisons de commerce, hôtels, restaurants, débits de boissons et cafés, théâtres, cinématographes et, en général, à tous les lieux servant aux divertissements.

§ 2. — Tous les magasins et maisons de vente doivent être fermés à 7 heures du soir. Il n'est fait exception que pour les pharmacies et les magasins s'occupant principalement de la vente de denrées alimentaires, de cigares, de cigarettes et de tabac.

§ 3. — Les hôtels, restaurants, débits de boissons et cafés, ainsi que les théâtres, les cinématographes, les locaux d'expositions, les lieux publics servant aux divertissements (music-halls, etc.), doivent être fermés à 10 heures du soir.

Les gouverneurs militaires des provinces pourront exceptionnellement autoriser que la fermeture ait lieu plus tard, mais jamais après minuit.

§ 4. — L'éclairage des vitrines, ainsi que l'éclairage intérieur des magasins et des locaux et maisons de commerce servant à la vente au public doivent être réduits au minimum strictement indispensable. Il en est de même en ce qui concerne les hôtels, restaurants, débits de boissons et cafés, théâtres, cinématographes, locaux d'expositions, ainsi que tous les lieux publics servant aux divertissements (music-halls, etc.). Les gouverneurs militaires prendront les dispositions nécessaires à ce sujet.

L'éclairage extérieur de vitrines et de bâtiments dans un but industriel ou professionnel est interdit. Les gouverneurs militaires pourront autoriser des exceptions. Dans ce cas, la disposition de la première phrase du premier alinéa sera applicable.

§ 5. — L'éclairage des rues et places publiques doit être restreint dans la mesure permise par la sécurité publique.

Les gouverneurs militaires auront à prendre les dispositions nécessaires à ce sujet.

§ 6. — Les tramways électriques et les vicinaux analogues aux tramways doivent restreindre leur service d'exploitation dans la plus grande mesure compatible avec les nécessités du trafic.

Les gouverneurs militaires auront à prendre les dispositions nécessaires à ce sujet.

§ 7. — Après 9 heures du soir, tout éclairage permanent des vestibules et des escaliers est interdit.

Les gouverneurs militaires pourront autoriser des exceptions à cette prescription.

§ 8. — Les pouvoirs attribués ci-dessus aux gouverneurs militaires seront exercés dans le district de la place forte d'Anvers par le gouverneur de ladite place forte.

§ 9. — Les infractions aux prescriptions du présent arrêté seront punies soit d'une peine d'emprisonnement d'un an au plus et d'une amende pouvant atteindre 10,000 marcs, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger lesdites infractions.

Bruxelles, le 13 décembre 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 17 décembre.

A l'est. — Armée du feldmaréchal-général von Mackensen : Dans la *Valachie orientale*, les troupes du général d'infanterie von Falkenheyn ont franchi le *secteur de Buzeu* en plusieurs endroits. Dans le courant de la journée d'hier, 1,150 hommes furent faits prisonniers; nous avons capturé 18 locomotives et environs 400 wagons de chemin de fer chargés.

Front du colonel-général archiduc Joseph: Au sud de *Valeputny*, des troupes austro-hongroises ont repoussé par une contre-attaque énergique, l'attaque de deux bataillons russes. A cette occasion, nous avons fait prisonniers un enseigne et 65 soldats.

Dans la *vallée de l'Uz* et à l'ouest de la *vallée de Cibo*, des détachements allemands dépassèrent leur ligne de front et firent quelques douzaines de prisonniers.

Front du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière : Au sud de *Bol Porsk*, des compagnies allemandes ont pris d'assaut la position ennemie qu'elles conquirent sur une largeur de 600 mètres. Cinq officiers, 300 soldats, 3 mitrailleuses et 3 lance-mines restèrent entre les mains de l'assaillant.

Fronts italien et du sud-est : Situation inchangée.

BULLETIN TURC

Constantinople, 13 décembre.

Aucun événement important sur les divers fronts.

Au sud de notre position près de *Fellahijeh*, nous avons repoussé de fortes troupes de cavalerie de l'ennemi; à cette occasion, nous avons abattu un aviateur ennemi entre les lignes de la cavalerie. Simultanément une attaque d'infanterie ennemie a été arrêtée avec succès. Nous avons fait quelques prisonniers.

Front du Caucase. — Le nombre des soldats russes qui désertent de notre côté augmente de jour en jour.

Sur les autres fronts, aucun événement important.

BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 17 décembre. — 3 *heures après-midi.*

En *Champagne*, une reconnaissance ennemie qui tentait d'enlever un de nos petits postes à l'ouest de la route de *Navarin* a été aisément repoussée.

Sur la rive droite de la *Meuse*, rien à signaler en dehors de quelques rencontres de patrouilles dans la région de *Bezonvaux*.

Dans le secteur de *Saint-Mihiel*, une tentative ennemie sur nos tranchées près de *Chevoncourt* a échoué sous nos feux.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 17 décembre. — 11 *heures soir.*

Sur la rive droite de la *Meuse*, l'artillerie ennemie, contrebattue par la nôtre, a bombardé nos nouvelles lignes de *Vacherauville* à *Bezonvaux* et notamment le secteur de la ferme des *Chambrettes*.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, 17 décembre.

Armée d'Orient. — Lutte d'artillerie sur divers points du front de l'armée. Combats de patrouilles dans le secteur italien.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 16 décembre.

Sur le front du *Trentin*, l'intempérie d'hier, extraordinairement forte, a entravé toute activité.

Au front des *Alpes Juliennes* divers combats d'artillerie.

Dans le secteur à l'est de *Goritzia* et sur le *Carso*, activité de nos troupes dans des installations défensives, malgré le mauvais temps.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 16 décembre.

A l'est de *Koniuschy*, le combat pour la possession du poste de campagne retranché occupé par l'ennemi, a continué jusque hier soir 7 heures. Le retranchement a changé quatre fois de mains et, finalement, sa partie méridionale est restée au pouvoir des Allemands.

De petits détachements ennemis, qui tentaient d'approcher de nos positions établies près d'*Iczakpol*, ont été forcés de se retirer sous notre feu.

Dans les *Carpathes boisées*, de fortes patrouilles ennemies, qui étaient arrivées à proximité de nos retranchements établis aux environs de *Rafailof*, ont été chassées par le feu de nos avant-postes.

Dans la *vallée d'Oitoz*, à la frontière de la *Moldavie*, nous avons repoussé une attaque ennemie.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 16 décembre.

Combats insignifiants sur le front.

Londres, 17 décembre.

Combats insignifiants. Un petit détachement de lance-grenades a pénétré hier soir dans nos tranchées au nord de la *hauteur* 60 et du saillant d'*Ypres*. Pris sous le feu de barrage, il n'a pu pénétrer dans nos lignes.

Au cours de la nuit, activité de l'artillerie au nord de l'*Ancre* et près d'*Ypres*. Au cours de la journée, nous avons bombardé les positions ennemies au nord d'*Halluch* et à l'est de *Neuve-Chapelle*.

LA REPONSE DE LA GRECE AUX ALLIES

La réponse du gouvernement grec à l'ultimatum des Alliés est conçue comme suit :

Animé du désir de fournir une fois de plus la preuve des sentiments d'amitié sincères qu'il a toujours professés à l'égard des Puissances, le gouvernement grec accepte les deux revendications contenues dans la dernière note d'hier. Le gouvernement royal a donné ordre que les transferts de troupes et de matériel de guerre indiqués dans la note technique jointe à l'ultimatum des puissances de l'Entente, commencent aujourd'hui et soient exécutés aussi rapidement que possible, d'après la note technique précitée. Il n'y a pas de mouvements de troupes vers le nord, et tout transport de matériel de guerre dans cette direction sera immédiatement arrêté.

En ce qui concerne la sanction relative aux incidents qui se sont déroulés, contre toute attente, le 1er décembre, entre les troupes alliées et les forces grecques, le gouvernement royal, s'en rapportant aux déclarations qu'il a fournies dans son memorandum d'avant-hier, lesquelles annonçaient déjà sa ferme volonté d'accorder toute satisfaction légitime, exprime l'espoir que les puissances alliées puissent encore examiner amicalement leur décision de poursuivre le blocus des côtes et des îles grecques, étant donné que ce blocus pèse sur les rapports entre les gouvernements alliés et le gouvernement grec et fait une impression déprimante sur l'opinion publique du pays.

Les puissances alliées peuvent être persuadées que la meilleure garantie pour éviter tout malentendu à l'avenir, réside dans le désir ferme et sincère du gouvernement et du peuple grecs, de voir se confirmer aussi vite que possible les rapports traditionnels avec les quatre puissances, et une amitié basée sur une confiance réciproque.

AUTOUR DE LA PROPOSITION ALLEMANDE

L'*Associated Press* annonce de Washington, 17 décembre : Le comte Bernstorff a eu un entretien avec M. Lansing. Il a démenti en quelques mots avoir parlé des conditions de paix et a dit : « Je n'ai reçu aucune condition de paix formelle. Le gouvernement des Etats-Unis sait que des conditions de paix formelles n'ont pas été soumises dans la proposition. Ma visite vise uniquement à des pourparlers généraux. »

***

M. Pokrowski, le nouveau ministre des affaires étrangères, a fait à la séance de réouverture de la Douma la déclaration suivante :

« C'est dès ma nomination de ministre des affaires étrangères que je m'adresse à vous. Je ne suis naturellement pas en mesure de vous donner des détails précis sur la situation politique. Je crois toutefois de mon devoir de vous mettre immédiatement au courant de ce que S. M. Impériale approuve l'attitude du gouvernement à l'égard de la demande de nos ennemis, dont vous avez eu connaissance hier par les soins de l'Agence télégraphique de Pétrograd. Des paroles de paix, venant d'une partie sur laquelle repose tout le poids de la responsabilité de l'incendie qui s'est déchaîné sur le monde, malgré leur étrangeté, ne furent pas une surprise pour les Alliés. La Russie a repoussé avec indignation l'idée d'abandonner à présent la lutte contre un ennemi dont la puissance déjà s'affaiblit, mais n'est pas encore brisée, et qui maintenant essaie de gagner du temps en faisant des propositions trompeuses. La Russie est unie avec ses alliés dans cette décision inébranlable.

» Rien ne pourra s'opposer à ce que la lutte soit continuée jusqu'à ce que l'ennemi ait été complètement battu. »

***

La *Gazette de Voss* écrit : « Alors que M. Lloyd George ne s'est pas encore prononcé sur la note de paix allemande et que M. Briand n'a prononcé que quelques paroles provisoires, étant donné qu'il ne compte fournir sa réponse définitive que mardi, en même temps que son collègue anglais; alors que M. Sonnino s'est exprimé avec une vraie réserve, le nouveau ministre russe des affaires étrangères a adressé un *non possumus* violent aux puissances centrales. Pourquoi ne s'est-il pas contenté, à l'exemple de M. Briand, d'une déclaration provisoire à la Douma ? Il ne le pouvait, attendu que les hommes d'Etat anglais voulaient que le premier refus net et catégorique vint de Saint-Pétersbourg.

» Une commission gouvernementale anglaise partira probablement sous peu pour Saint-Pétersbourg. »

EN GRECE

Havas mande d'Athènes, 18 décembre : Hier, le transport en Morée des troupes grecques a commencé. On a établi le passage de convois à la gare d'Eleusis. Les officiers chargés de la surveillance sont entrés en activité dimanche à Patras et à Corinthe. Des navires français surveillent ces deux ports.

LE HUIS-CLOS AU PARLEMENT ANGLAIS ?

L'*Echo de Paris* dit qu'un groupe important de la Chambre des Lords vient de demander à M. Lloyd George que le Parlement se réunisse à huis-clos pour engager des débats sur la question de la paix.

AU SENAT FRANÇAIS

A la demande de Briand, les interpellations de MM. Clemenceau et Bérenger annoncées au Sénat français sur la situation militaire, économique et diplomatique ont été remises à aujourd'hui, mardi.

D'après le *Progrès de Lyon*, Briand a déclaré à plusieurs sénateurs qu'il répondra aux interpellations en séance publique.

DANS L'ARMEE ROUMAINE

Le *Novosto* mande de Jassy que le général Illiesco, adjoint d'état-major général de l'armée roumaine a été relevé de son poste. Le général français Berthelot exerce jusqu'à nouvel ordre les fonctions de chef d'état-major général de l'armée russo-roumaine.

ETRANGER

LA VENTE DES ANTILLES DANOISES

Le referendum danois qui vient de donner une énorme majorité en faveur de la vente des Antilles danoises aux Etats Unis éveille un certain intérêt politique étant donné que les femmes danoises ont pu exercer pour la première fois leur droit de vote : 40 pour cent environ des femmes ont participé au vote. Le résultat indique une victoire décisive pour le ministère Zahle dont la position est plus ferme que jamais, maintenant que le peuple a eu l'occasion d'exprimer son opinion politique, pour la première fois depuis le début de la guerre.

LES BILLETS DE BANQUE ALLEMANDS

L'Allemagne compte émettre sous peu une nouvelle série de billets de 20 marks qui différera comme dessin de l'émission précédente.

UN TRAITE D'IMMIGRATION JAPONO-BRESILIEN

L'Oriental Emigration Co et les autorités de Sao Paulo viennent de conclure un traité prévoyant l'envoi au Brésil de 20,000 Japonais. La presse de Tokio dit qu'en vertu du traité 5,000 émigrés japonais devront être envoyés annuellement pendant une période de 4 ans. Le gouvernement brésilien payera à chaque émigré 80 yens de frais de voyage. Actuellement, 12,000 Japonais résident au Brésil.

LE PAIN FRAIS

Le *Bund* de Berne dit que le gouvernement suisse va interdire le débit de pain frais.

LA TEMPERANCE EN NORVEGE

L'*Aftenposten* de Christiania annonce que le gouvernement norvégien défendra sous peu la vente du vin et de l'eau-de-vie.

MESURES D'ECONOMIE

Le nouveau ministre du ravitaillement anglais va fixer un jour maigre par semaine. De sévères peines seront établies à l'égard des délinquants. On compte introduire également des cartes de sucre.

***

Le cardinal Amette a décidé de ne pas faire chanter la messe de minuit le jour de la Noël dans le but d'épargner le chauffage et l'éclairage.

LA GREVE DES CHAUDRONNIERS

On mande de Liverpool que les chaudronniers qui étaient en grève depuis plusieurs jours viennent de décider la reprise du travail.

LES FINANCES ARGENTINES

Le gouvernement de la République argentine vient de déposer sur le bureau du parlement trois projets de loi importants. Il s'agit d'abord d'un emprunt de 250 millions de livres sterling en vue de la consolidation de la dette flottante et en prévision des besoins financiers de l'Etat. Le deuxième projet concerne un impôt de 5 pour cent sur tous les produits et fabricats destinés à l'exportation. Enfin, un emprunt de cent millions de livres sterling sera émis pour la création d'une banque de l'agriculture et d'une marine marchande destinée à l'exploitation des sources de pétrole de *Comodoro Rivadavia*.

LE VIN

La récolte vinicole en France est estimée à 37 millions 300,000 hectolitres sans compter la récolte aux colonies. Le *Moniteur vinicole* qui publie ce chiffre rappelle qu'en 1915 les vendanges n'avaient donné que 20,400,893 hectolitres.

LA FARINE

Le *Standard* annonce que le navire hollandais *Borneo* est arrivé à Amsterdam venant de New-Orléans et ayant comme cargaison 130,000 sacs de farine.

EN RUSSIE

Ainsi que nous l'avions fait prévoir dans un précédent numéro, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi instituant des Zemstvos dans les provinces Tomsk et Tobolsk de la Sibérie occidentale et dans la nouvelle province d'Altaï.

LE BEURRE HOLLANDAIS

Les autorités hollandaises viennent de lever l'interdiction concernant l'exportation du beurre. A partir de ce jour, une proportion de 30 pour cent de la production pourra être exportée, le restant, soit 70 pour cent, étant destiné à la consommation de la population des Pays-Bas.

L'EXPORTATION DES CHEVAUX

Le ministre de l'agriculture, du travail et de l'industrie aux Pays-Bas vient de publier un nouvel arrêté concernant l'exportation des chevaux. De nouvelles mesures prohibitives sont décrétées et le nombre d'exceptions prévues est réduit à des cas extrêmement rares et qui devront être soumis à une enquête de la commission parlementaire créée à cet effet.

Mon Billet Quotidien

Henri Drollez vient de mourir. Ce n'était pas un inconnu...
(*Le Quotidien.*)

Il habitait, là-bas, au Vert-Chasseur — sous les toits — une petite chambre sans faste.

De son lit, d'où il ne bougeait guère, il pouvait voir se lever le jour, passer les nuages, arriver la grande nuit, s'allumer quelques étoiles.

Il était tout pâle. Il avait de longues mains blanches et moites, moites du mal qui le tuait.

Il passait son temps à lire, à écrire des choses mélancoliques, à regarder obstinément à travers le mur qui lui faisait face, son mur, comme il l'appelait, le rêve de son enfance...

Il faisait cela quand la fièvre ne lui sautait pas dessus pour lui brûler la tête, les yeux et l'âme.

— « Je n'ai plus qu'un été à vivre, si je » puis appeler vivre cette façon d'être à moi-» tié mort, disait-il. Je m'en irai fin octobre. » Faites-moi donc voir des fleurs, des arbres, » de la verdure... autre chose que ce papier » peint, cette poutre et cette porte, la porte » derrière laquelle elle attend... »

Nous le déménageâmes.

De son nouveau lit, il put voir un arbre et des pots de géranium.

Il connut des joies.

Tous les jours que Dieu donne, une Sœur de l'Assomption, une sainte venait mettre de l'ordre dans ses drogues, dans sa cuisine, dans son ménage et dans ses idées.

Et tous les jours, il l'attendait anxieux, dans son effrayante solitude.

Elle était de celles qui se penchent sur toutes les douleurs et qui assistent les mourants, de celles qui ne connaissent ni trêve, ni dimanches, ni fêtes, ni lassitude et qui ont pour toute joie sur la terre la consolation d'essuyer des pleurs.

Elle était de celles qui n'abandonnent pas.

Tous les jours elle lui apportait des fleurs. Geste de miséricorde, geste de femme!

Et il regardait ces fleurs-là, don d'une humble fille de Dieu, ému jusqu'aux larmes.

Il regardait le sourire de leurs couleurs, il en respirait longuement le parfum, et je crois bien qu'il priait devant elles.

Des fleurs, à ce pauvre rimeur de chansons! Des fleurs à ce cœur meurtri! Des fleurs à ce solitaire! Des fleurs à ce poète déçu et blessé qui les chantait si tristement.

Vous en souvient-il :

Quand les lilas ont refleuri
De grands trous creusés par les bombes
Formaient de macabres abris
Quand les lilas ont refleuri
La Mort passant comme une trombe
Avait commencé l'hécatombe
Quand les lilas ont refleuri
Ce fut pour embrasger les tombes.

Des fleurs! qui lui en apportera désormais?

Le voici dans la paix éternelle sous la bonne terre indulgente à toutes les faiblesses, à toutes les misères, les révoltes, les haines, à toutes les âmes meurtries, à toutes les repentances, la terre sainte du pardon et de l'oubli.

Pauvre Drollez!

PANGLOSS.

CHRONIQUE

Le Livre et l'Article de Journal

Concevez-vous une œuvre plus ingrate que d'écrire des articles de journaux ?

Vous avez en tête un sujet que vous portez peut-être déjà depuis longtemps. Vous voulez le traiter sur le papier. Vous vous mettez à creuser votre idée, à la méditer et à l'analyser. Ce travail de gestation vous prend du temps. Vos pensées avant de se cristalliser se heurtent peut-être, s'enchevêtrent. Il vous faut les ranger, les coordonner. Vous y employez toute votre intelligence et toute votre bonne volonté. Vous y mettez toute votre âme, tout votre amour du beau, du bien et du vrai. Vous voulez, en un mot, faire quelque chose de bien et d'achevé. Vous passez et repassez vos idées dans votre esprit. Vous ajoutez, vous retranchez, vous changez jusqu'à ce qu'elles répondent enfin à votre sentiment ou à votre pensée intime. Vous tâchez ensuite de les exprimer aussi clairement et aussi élégamment que possible. Vous soignez votre style, vous choisissez les termes. Vous voulez que votre écrit fasse impression sur le lecteur. Vous attendez ensuite sa publication.

Vient enfin le jour où vous trouvez votre article imprimé en belles lettres dans le journal. Vous en ressentez certes une satisfaction; mais c'est tout. Quelques lecteurs goûteront peut-être un instant votre prose, puis jetteront leur journal pour ne plus y revenir, pour le remplacer le lendemain par un autre. Et ainsi, dès le lendemain, votre article entrera déjà dans le passé et y sera enterré à jamais.

Se trouvera-t-il une personne pour le tirer plus tard de l'oubli? Vous serez peut-être le seul à y penser encore quelque peu et ce sera comme on pense à un cher défunt après son enterrement.

Voilà tout ce que recueillerez de votre œuvre et de tous les soins que vous lui avez donnés.

Et si même elle porte des fruits, vous n'en saurez rien!

***

Il n'en va pas de même pour celui qui fait un livre. Celui-là peut espérer que son image sera lu indéfiniment; que s'il n'attire l'attention d'un lecteur un jour, ce même jour pourra l'ouvrir un autre jour; qu'il ne plaira peut-être seulement par une catégorie de choses, mais par toutes sortes de personnes, nourrira et vivifiera la pensée humaine non seulement dans le présent, mais dans l'avenir, dans un long avenir jusqu'enfin ce livre vivra, répandra de la chaleur et de la lumière, remplira continuellement sa mission. Et l'auteur pourra vivre avec son livre, se flatter même de se survivre en lui et de continuer longtemps à servir aux hommes de guide et d'éclaireur, ce qui est le summum de l'ambition humaine.

***

Le livre, le bon livre surtout, est comme un fleuve qui coule continuellement. Il est toujours là, toujours à la disposition de ceux qui veulent aller y puiser, s'y désaltérer ou s'y rafraîchir. Il ne cesse pas de baigner ses berges et d'arroser ses rivages. Il est constamemnt en action...

Tandis que l'article de journal n'est comparable qu'à un ruisselet qui se forme à la suite d'une forte pluie et qui se tarit peu après. Il fait, lui aussi, le ruisselet, germer parfois quelques plantes, mais son action n'est que momentanée, réduite et limitée...

Mais le parallèle est un genre littéraire bien démodé, et nous nous arrêtons là.

A. S.

Echos et Informations

L'homme du jour.

Les petits yeux bleus [illegible] dans une bouffissure de graisse, les lèvres minces et allongées, l'occiput semé de courts cheveux roux, le menton luisant et le ventre bedonnant, il ressemble à sa victime.

Les manches troussée, il aiguise son large couteau, en surveillant du coin de l'œil le goret garrotté et étendu sur la paille.

Il crache dans ses mains, se baisse lentement, choisit la place sur le cou soyeux et avec un « han ! », tandis que le cochon affolé pousse une série de cris déchirants, il l'égorge.

Par la plaie béante s'échappe un flot de sang, et l'assassiné, les oreilles pendantes, reste immobile comme un sac de graisse flasque, tandis que Caïn allume tranquillement la paille pour le griller.

Maintenant, il figure dans la boutique sous forme de jambonneaux, de boudins enroulés, de pâtés couleur de lilas.

Seule, la hure, paupières fermées, fait une grimace macabre à l'assasin qui trône à son comptoir.

Celui-ci a toujours l'occiput semé de courts cheveux roux, ses lèvres amincies s'allongent encore en souriant à la clientèle; ses petits yeux bleus disparaissent plus que jamais dans une bouffissure de graisse. C'est bien le frère de la victime !

Et si on lui ouvrait le crâne comme il ouvre ceux de ses bêtes, on y trouverait sans doute, en guise de cervelle, un paquet d'andouillettes entortillées gonflées de chair à saucisse rose et blanche.

LE DIABLE BOITEUX.

A la Société académique de comptabilité de Belgique.

Cette institution a été créée en 1909 pour la propagation de l'enseignement commercial, la diffusion et le perfectionnement de la science comptable. Ses travaux — qui ont été exposés au cours de trois congrès en 1910, 1911 et 1913 — tendent également à provoquer la coordination des principes comptables pour aboutir à l'adoption de formules générales précises qui constitueront la base d'un système unique, résultant au surplus d'un schéma universel de classification des comptes.

Une assemblée générale vient de se tenir. D'importantes mesures ont été décidées en vue d'une reprise prochaine des travaux. Ces mesures concernent le Jury central de comptabilité, le groupement des experts comptables, le recrutement et le placement des comptables, la réalisation de l'Ecole rationnelle de comptabilité, enfin l'organisation de conférences.

Celles-ci commenceront sous peu. M. l'expert A. Donnay a choisi pour sujet : « La Comptabilité dans ses rapports avec les contrats civils ». M. l'expert Jean Dumon fera une conférence intitulée : « Les Disciplines de la science comptable et leur application à la technique des assurances ».

Cette deuxième conférence sera contradictoire, et le débat promet dêtre intéressant. La question ne manque pas d'actualité, et elle a déjà fait l'objet d'études et de communications publiées dans le bulletin périodique de la société. A cet égard, il convient de citer la collaboration autorisée de M. le commandeur Pisani, le savant économiste et publiciste-comptable italien, président de l'Association internationale de comptabilité.

Semaine de Noël. Séries spéciales de blouses élégantes de 12 fr. 50 à 35 fr. Maison Vandeputte, rue Saint-Jean.

Les élections à l'Union syndicale.

En exécution des statuts, le comité central de la Chambre de commerce de Bruxelles aura à procéder, dans sa séance du vendredi 29 décembre, à l'élection des membres de son bureau.

Ce bureau, on le sait, est composé de comité central : un président, deux vice-présidents, deux secrétaires, un trésorier, un quinze membres, élus pour un an par le trésorier-adjoint, un bibliothécaire et sept assesseurs.

Le mandat de chaque membre est annuel et ne peut être renouvelé plus de quatre années consécutives.

Les membres sortant sont MM. E. Delannoy, président; J. Ryziger et A De Bal, vice-présidents; G. Michelet et G. Pierre, secrétaires; Ch. Franchomme, trésorier; J. Fonson, trésorier-adjoint; Ch. Maurice, bibliothécaire; Ad. Fontaine, J. Legrand, G. Orb, H. Pommier, J.-F. Puttaert, J. Strickaert-Deschamps, assesseurs.

Trois membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles; ce sont MM. Ad. Fontaine, Ch. Franchomme et J. Strickaert-Deschamps. En outre, il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. V. Delbrassinne, décédé, et de M. G. Orb, démissionnaire.

Les présentations de candidats devront être notifiées au président de la Chambre de commerce cinq jours avant celui de l'élection, soit au plus tard le 24 décembre.

Elles doivent, en vertu d'une décision du comité central, être signées par cinq délégués à ce comité.

Conformément à l'usage, une réunion officieuse des membres du comité central se tiendra au local de la Chambre de commerce, Palais de la Bourse, le vendredi 22 décembre, à 4 h. 30.

Art et solidarité.

Le Cercle sportif du Crédit Anversois organise pour le dimanche 24 décembre, en la salle Patria, rue du Marais, une soirée artistique par invitation au profit de l'Œuvre de l'assistance discrète.

Au programme : 1° orchestre symphonique, sous la direction de M. Florent d'Asse, qui s'est assuré le concours d'une cinquantaine d'artistes renommés, lesquels exécuteront notamment les impressions inédites de R. Beaumez et le concerto en *la* mineur de Mario Van Overeem, avec le concours de Mlle Marie Vande Perre, premier prix de harpe du Conservatoire royal de Bruxelles; 2° deux comédies en un acte : *La Joie du Sacrifice*, de J.-J. Bernard, et *Le Gant*, de P. Bilhaud et Hennequin, interprétées par la section d'agrément du Cercle sportif; 3° intermède.

La fête commencera, vu l'importance du programme, à 7 heures précises.

— Le cercle L'Essor jouera, en la salle Mercelis, rue Mercelis, 15, le dimanche 31 décembre, à 4 heures, la délicieuse comédie en 3 actes *Gaby*, de G. Thurner. Le cercle symphonique Garcia, sous la direction de M. Maillard, interprétera, à cette occasion, les plus beaux morceaux de son répertoire.

Cette fête est organisée au profit de la Fraternelle, société des mutilés et invalides de la guerre, et de l'œuvre Aide et apprentissage aux invalides de la guerre.

On peut se procurer des cartes au secrétariat, rue Cans, 17, de 12 h. 30 à 14 heures.

Le ravitaillement.

A partir de ce jour et jusqu'au 30 décembre, les marchandises suivantes seront mises en vente au magasin communal de Saint-Gilles, rue de Constantinople, 168 :

Soude Solvay, les 400 grammes, fr. 0.10; café torréfié, 100 grammes par personne (maximum 500 grammes), les 100 grammes, fr. 0.90; savon en poudre, le paquet, fr. 0.20; Pan Yan sauce et pickels, le flacon, fr. 1.75; pudding-powder, le paquet, fr. 0.18; viandes conservées (fricadelles), la boîte, fr. 1.30; viandes conservées bœuf, la boîte fr. 2.20; carbonnades flamandes, la boîte, fr. 1.60; bleu, le sachet, fr. 0.08; chocolat, le paquet, fr. 3.80 et 2.50; fèves de marais, la livre, fr. 0.85; comprimé de viande, la fiole, fr. 0.90; abricots, la boîte, fr. 3.00; filets de harengs, les deux, fr. 0.45; aiglefins, la livre, fr. 1.35; saumon, la boîte, fr. 3.75; petits pois (Marie Thumas), la demie, fr. 0.90; cacao pur, les 100 grammes, fr. 1.25; amidon, les 125 grammes, fr. 0.25; sardines à l'huile, la boîte, fr. 1.00; soupe verte, cerfeuil, pois, la grande boîte, fr. 1.45; petits pois sur-extra fins, la demie, fr. 1.30; petits pois extra fin jus maigre, la boîte, fr. 2.40; asperges coupées, le quart, fr. 0.65; asperges coupées n° 2, la demie, fr. 1.10; têtes d'asperges coupées, fr. 3.00; cassonade candi, 100 grammes par personne, les 100 grammes, fr. 0.21.

— Dans les magasins communaux de Schaerbeek, situés chaussée d'Haecht, chaussée d'Helmet, rue Arton, rue Vanderlinden, rue de la Consolation et avenue Albert-Giraud, il sera mis en vente jusqu'au 30 décembre, outre les marchandises habituelles :

Sucre cristallisé, 250 grammes par personne, à fr. 0.21 la ration; savon mou, fr. 7.00 le kilo; savon de toilette, fr. 1.40 la brique; chocolat Bogaerts, fr. 2.75 le paquet; sel, fr. 0.10 le kilo (un kilo par ménage).

La pénurie de charbon.

Le Collège échevinal d'Etterbeek vient d'envoyer cet avis aux directeurs d'écoles :

Par suite de l'impossibilité dans laquele nous nous trouvons momentanément d'assurer le chauffage de nos écoles, nous nous voyons forcés de suspendre les leçons pendant quelque temps. Les écoles sont provisoirement fermées jusqu'au 1er janvier 1917. Les classes reprendront le 2 janvier.

Les jours pendant lesquels les écoles resteront ainsi fermées et qui ne sont pas des congés prévus par le règlement, seront déduits des vacances d'été de 1917.

Il est entendu que la soupe sera distribuée comme d'habitude.

La Lecture Universelle.

Depuis le 20 novembre, la *Lecture Universelle*, rue de la Montagne, 86, donne congé à son personnel et ferme une demi-heure plus tôt qu'auparavant.

Il est probable que, prochainement, l'horaire de fermeture de ses bureaux sera avancé encore, en une mesure qui sera portée, en temps utile, à la connaissance des intéressés.

Nouvelle à la main.

Philologie.

— Le chinois est certainement la langue la plus difficile à retenir.

— Non, mon cher ami.

— Vous croyez?

— La langue la plus difficile à retenir... c'est celle de la femme!

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le lundi 18 décembre (4 h. de l'après-midi) :

Pression atmosphérique	(pluie)	750
Pression atmosphérique de la veille		756
Température		6°
Minimum de la nuit		4°
Etat hygrométrique de l'air		69 %

(*Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne*, 68.)

POUR OUBLIER LES RUTABAGAS

Samedi, mon ami, c'est le grand jour
Où je vais bien manger à mon tour.
Depuis longtemps, tu sais, mon brave,
Que je dîne avec des choux-raves;
Il me faut un repas exceptionnel
Au Grand Restaurant Universel
De la rue Saint-Michel. 19410

LES VOLS

M. S..., négociant en tissus, demeurant avenue Emile Verhaeren, a établi il y a quelques jours un dépôt rue Emile Zola. En la nuit de dimanche, des malfaiteurs ont fracturé la porte de ce dépôt; ils sont entrés dans le magasin et y ont enlevé 54 pièces de tissus mesurant chacune 30 mètres, 15 pièces de draperies de 45 à 60 mètres, 7 pièces de serge, 5 pièces de croisé en laine noire, mesurant 378 mètres, et une pièce de toile écrue de 109 mètres, le tout représentant une valeur de 15,000 francs. M. le commissaire de police Brulé, prévenu à la première heure, procède à une enquête.

— On avait, il y a quelques jours, commis un vol important au préjudice de M. Bronfenbrenner, un négociant russe installé rue de Malines, à qui des escarpes avaient dérobé pour plus de 1,600 francs de savons de diverses marques. L'enquête, conduite par M. l'officier de police Dewez, a abouti à l'arrestation de six individus dont trois ont été mis à la disposition du parquet. Une grande partie de la marchandise avait été liquidée à vil prix dans des établissements du centre de la ville. Les individus écroués sont les nommés N..., rue de Malines, V..., rue Bodeghem, et S..., rue de Menin.

— Un vol a été commis rue Vanderdussen. Des malfaiteurs se sont introduits à l'aide de fausses clefs dans un magasin de derrière servant de dépôt à M. Michiels, négociant, et ont enlevé une vingtaine de caisses de savon, valant un millier de francs.

— Dimanche soir, un provincial qui était venu à Bruxelles pour affaires, était entré en conversation avec un couple attablé à côté de lui dans un établissement du boulevard du Nord. Il a passé une partie de la soirée avec eux. Au moment de regagner son hôtel, il s'est aperçu de la disparition de son portefeuille, qui renfermait 1,250 francs. Plainte a été déposée.

Calebasse A. V., la meilleure pipe du monde!
Economie de tabac : 35 o/o. — 11, rue de Bavière, Brux. (18385

— Pendant qu'il faisait sa partie de cartes dans un café de l'avenue d'Auderghem, M. D..., rue Cranz, avait pendu son pardessus au porte-manteau. Un filou s'en est emparé, et il doit y avoir trouvé un portefeuille bien garni.

— Dimanche soir, des malfaiteurs, profitant de l'absence des époux H..., rue Auguste Gevaert, se sont introduits chez eux à l'aide de fausses clefs. Ils ont fracturé les meubles et ils se sont emparés d'une somme d'argent importante, de vêtements, d'une montre et d'une chaîne.

— Un cambrioleur qui est entré dimanche soir dans l'appartement de M. Adolphe J..., chaussée de Mons, a fait main-basse sur une collection de bijoux et un portefeuille renfermant plus de 400 francs.

— Des escarpes ont escaladé, pendant la nuit, la grille du parc public d'Anderlecht et ont volé quatre oies et trois pigeons blancs.

— Dimanche après-midi, on a enlevé du camion de l'expéditeur V..., habitant rue Vanderdussen, un colis de tissus valant 250 francs, expédié par M. V..., rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, à M. Verstraeten, à Gand.

— Deux caisses de savon ont été volées, la nuit, dans le magasin de M. M..., rue Emile Zola.

— Dimanche soir des voleurs ont enlevé deux caisses renfermant chacune trente bouteilles de champagne, de la cave de M. B..., boulevard du Jubilé. Une des caisses a été retrouvée dans un massif du rond-point du même boulevard; elle avait été fracturée, mais renfermait encore vingt-cinq bouteilles pleines et une vide.

EMILE DE GRAEVE
Agent de Change Agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, 135, Bruxelles
ACHAT ET VENTE DE TITRES
Change — Payement de Coupons
RENSEIGNEMENTS GRATUITS 19335

EN PROVINCE

A Liége

Brûlée vive. — Une journalière habitant rue du Péry, à Liége, Elise Van Caenegem, a voulu activer son feu en y versant du pétrole. Une explosion s'est produite, et, en un instant, la pauvre femme a été environnée de flammes.

Des voisins sont accourus à son secours. Mais déjà elle était si atrocement brûlée que, transportée à l'hôpital des Anglais, elle n'a pas tardé à expirer.

Etat civil de Liége du 16 décembre.

Naissances. — 2 garçons et 1 fille.

Décès. — Pierre Festers, houilleur, 57 ans, rue Théwis, époux Gusset; Emile Delame, banquier, 89 ans, quai de l'Industrie, 11, veuf de Rossius; Mathieu Wolffs, tonnelier, 63 ans, rue Basse-Wez, 210, époux Smets; Ferdinand Pirotte, ouvrier boulanger, 20 ans, quai Sainte-Barbe, 16; Jules Emans, armurier, 50 ans, rue Sainte-Marguerite, 340; Julie Sailten, sans profession, 34 ans, rue Henri Maus, 109, épouse Houtten; Marie Charbonel, 84 ans, rue Saint-Laurent, 54; Antoinette Bia, sans profession, 75 ans, rue Sainte-Marguerite, 207, veuve Cocus; Elise Van Caennegem, journalière, 29 ans, rue du Péry, 48. — Et deux enfants au-dessous de 7 ans.

A Anvers

Aux établissements maritimes du Nord. — Après la construction des hangars aux quais d'Anvers n. 78, 79, 80, 81 et 82, terminés en 1914, on avait prévu l'érection de deux groupes de hangars métalliques au quai nord de la deuxième darse : l'un aux n. 99 et 100, l'autre aux n. 101 et 102.

L'adjudication relative aux hangars des n. 99 et 100, pour laquelle l'offre la plus favorable, au montant de 512,940 francs, avait été remise par la Société anonyme des ateliers de construction de Joseph Paris, de Marchienne-au-Pont, n'a pu recevoir de suite à cause de la déclaration de guerre et de l'interruption des communications avec la province de Hainaut.

L'entreprise des hangars aux n. 101 et 102 avait été adjugée, le 15 juillet 1914, à la Compagnie centrale de construction de Haine-Saint-Pierre, moyennant la somme de fr. 579,211.35; mais cette société ayant déclaré être, par suite de l'état de guerre, dans l'impossibilité d'exécuter les travaux d'après les clauses de son cahier des charges, a obtenu, le 16 juin dernier, conformément à la jurisprudence belge, l'annulation de sa soumission.

Le Collège échevinal d'Anvers, considérant que, après la conclusion de la paix, la brusque augmentation du nombre des travaux à exécuter de toutes parts fera probablement hausser, dans de fortes proportions, le prix des matériaux et de la main d'œuvre, a décidé de rechercher si, en vue de la reprise des affaires après les hostilités, il ne conviendrait pas de construire maintenant les hangars qui auraient dû être entamés en 1914, et d'examiner, au surplus, s'il ne faudrait pas mettre en même temps en adjudication les hangars aux n. 93, 94, 95 et 96 qui doivent avoir les mêmes dimensions que ceux des n. 99 et 102, et pour l'adjudication desquels le même cahier des charges pourra servir.

La question a été renvoyée aux commissions des travaux publics et des finances. Au sujet du principe, ces commissions n'ont pas émis d'avis, mais elles ont, à l'unanimité, voté l'ordre du jour suivant : « Attendu que, pour les commissions, la proposition de faire exécuter les travaux prévus dans des conditions difficiles et à des prix très élevés, dépend de la nécessité et de l'urgence de ces travaux, et que ce point n'a pas été examiné dans les circonstances actuelles, décide de recueillir, à ce sujet, l'avis de la commission du commerce. »

Cette dernière commission, après avoir développé ses arguments basés sur la reprise de la navigation après la conclusion de la paix et la nécessité d'être, au port, entièrement prêt pour cette époque, a fait savoir que, à son avis, il convenait de procéder sans retard aux adjudications destinées à réaliser l'outillage complet (hangars, grues, etc.), du quai nord de la deuxième darse, du quai sud de la troisième darse et du quai n. 97-98 du bassin-canal.

On commencerait par la construction des hangars aux quais précités des deuxième et troisième darses.

Les adjudications seraient scindées en divers lots, faisant l'objet d'adjudications séparées :

Lot 1 : Construction des conduits d'eau;

Lot 2 : Construction et montage de la partie métallique et établissement des fondations des colonnes;

Lot 3 : Couverture et vitrerie;

Lot 4 : Pavages.

Le lot 1 serait exécuté ensuite d'une adjudication réservée aux entrepreneurs d'Anvers.

Le lot 2 ferait l'objet d'une adjudication publique, réservée aux ateliers établis en Belgique depuis trois ans au moins.

Le lot 3 présentant quelques difficultés à cause de la rareté des tôles galvanisées et de l'éternit, les projets de la partie métallique seront dressés de manière que les fermes puissent répondre à un système quelconque de couverture.

Le coût de l'entreprise du lot 2 est évalué à environ 1,500,000 francs.

Les voleurs de vélos. — On a dérobé, à un ouvrier d'Anvers, Fl. Gyssels, habitant rue Dubois, une bicyclette remisée en un réduit fermé à clef.

La machine a une valeur de 150 francs.

Etat civil d'Anvers du 16 décembre.

Naissances. — 4 garçons et 1 fille.

Décès. — E. Nisol, sans profession, 79 ans, ép. M. Defrance, canal des Récoliets, 50; F. Wuyts, chef de corporation, 73 ans, époux A. Van Ballaer, rue de la Baleine, 40; J. Maes, sans profession, 82 ans, veuf C. Gevers, rue de Hollande; L. Levo, mécanicien, 68 ans, époux M. Biot, rue De Pret, 79; M. Staal, 62 ans, épouse L. Lemmens, rue de la Bienfaisance, 5; D. Koopmans, sans profession, 87 ans, veuve F. Van Puyvelde, rue Saint-Roch, 32; M. Mahieu, 56 ans, épouse C. Michielsens, rue Catherine Beersmans, 38; S. Struys, sans profession, 66 ans, veuve T. Lenaerts, rue Van Aerdt, 33; J. Van Keus, 60 ans, épouse V. Bulens, place de l'Ancien Canal, 51. — Et un enfant au-dessous de 7 ans.

Mariages contractés du 11 au 16 décembre.

F. Verrees et M. De Wachter. — E. Schueli et E. Siemes. — J. Taskin et B. Robaels. — N. Reuland et M. De Rycke. — J.-B. Bruyninx et C. Cornelis. — C. De Caluwe et M. Geerts. — J. Du Foor et J. Devliegher. — J. Oeyen et J. de Poorter. — J. De Decker et J. Scheurweg. — L. Kegelaer et M. Baert. — J. Cauteresels et E. De Peuter. — J. Vercecken et C. De Winter. — L. Crouwels et M. Vos. — E. Kindt et S. Vanhoornick. — L. De Maesschaik et Th. Van Heygen. — Ch. ten Hove et E. Marnhof. — A. Foquet et J. Scholiers. — P. De Laet et R. Verfaillie. — A. Van Hoeylandt et C. Vercauteren.

LE CONTE DU JOUR

Le Jardin Noir

I

Près de la ville, il y avait un chemin que, nous autres, petits enfants, nous ne prenions jamais, non qu'il fût plus ardu ou moins ombreux que toute autre route, mais nous l'évitions parce qu'il n'y passait, mal couvertes de fleurs, que de vilaines voitures noires chargées de caisses noires et suivies de gens noirs. Les hommes marchaient tête nue et les femmes cachaient leurs yeux dans leurs mouchoirs. Je me rappelle que toutes les voitures n'étaient pas noires; il y en avait de blanches. Et derrière celles-là, les hommes étaient plus pâles et les femmes pleuraient davantage.

Caches derrière les haies et le cœur en sursaut, nous regardions furtivement, sans comprendre, aller les voitures lentes.

Par le chemin, les cortèges montaient vers un immense jardin au faîte de la colline : il dominait la ville et on y devait jouir d'un

---

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 26.

L'Etrange Aventure DE M. HOOPDRIVER

PAR H.-G. WELLS

Traduction Savine et G. Michel

Mais cela! c'était le Mal, coureur de grands chemins.

Elle était tenue de faire du scandale, et ce scandale aboutissait immanquablement à serrer les cordons de sa bourse, à Béchamel!

Néanmoins si la chose devait se faire, elle valait la peine d'être faite, et il sentait que prendre cette résolution, c'était pour lui une conduite héroïque.

Elle apparaissait alors à Béchamel comme une Walkyrie à l'aspect de matrone, et un bruit de poursuite et de vengeance était dans l'air qui l'environnait.

Pour l'instant, l'idylle était encore au premier plan de la scène et comme ce maudit détective semblait lancé sur une fausse piste, Béchamel ne croyait pas à un dénouement rapide quand une scène violente eut lieu, vers huit heures du soir, dans un petit cabinet particulier de l'hôtel de la *Vigogne*, à Bognor.

Jessie, la figure rouge, l'air très en colère, le cœur défaillant, s'était mesurée avec lui une dernière lutte.

Cette fois, il était parvenu à la jouer complètement et à l'inscrire sous le nom de Mrs Beaumont.

A part son refus d'entrer dans leur chambre, elle avait sauvé toutes les apparences devant le garçon.

Mais le dîner fut des plus pénibles.

Tour à tour, elle faisait appel à ce qu'il y avait de bon en lui ou énonçait les projets les plus extravagants pour lui glisser entre les doigts.

A ce moment, il avait la figure pâle, l'air effronté, et la colère faisait vibrer sa voix sous son affectation de cynisme spirituel.

— J'irai à la gare, dit-elle, je retournerai...

— Le dernier train pour n'importe où part à sept heures quarante-trois minutes.

— Je m'adresserai à la police.

— Vous ne savez pas où elle est.

— Je parlerai à ces gens de l'hôtel.

— Ils vous mettront à la porte. Vous voilà désormais dans une situation absolument fausse. On ne comprend pas, dans ce lointain pays, le mépris des choses conventionnelles.

Elle frappa du pied.

— Et si j'errais dans les rues pendant toute la nuit, dit-elle.

— Vous! vous qui ne vous êtes jamais trouvée dehors après la tombée de la nuit! Savez-vous ce que sont les rues de cette charmante petite ville?

— Cela m'est égal, dit-elle. Je puis aller trouver le prêtre de la paroisse.

— C'est un homme charmant. En tout cas...

— Eh bien?

— Comment parviendrez-vous à expliquer à qui que ce soit les deux dernières journées? Le mal est fait, Jessie.

— Ah! infâme! dit-elle en portant soudain la main à sa poitrine.

Il crut qu'elle allait s'évanouir, mais elle tint bon, quoique toute coloration eût disparu de son visage.

— Il y a d'autres moyens encore, dit-elle.

— Pas pour vous. Vous êtes trop pleine de vie et d'espoir pour... quoi, enfin? pour l'arche sombre et les flots noirs du fleuve. Ne pensez pas à cela. Vous ne manqueriez pas de vous dérober, le moment venu.

Elle se détourna brusquement et se mit à regarder la promenade qui longeait la mer brillante, sous la clarté de la lune qui se levait.

Les stores étaient encore levés, car elle avait dit au garçon de ne les point descendre.

Il y eut quelques instants de silence.

A la fin, il reprit la parole d'un ton qu'il croyait très persuasif.

— Prenez la chose raisonnablement, Jessie. Pourquoi chercher à nous séparer dramatiquement, nous qui avons tant de côtés communs? Vous représentez tout ce qu'il y a de beau et de captivant pour moi. Je suis plus fort que vous, plus âgé, l'homme qui convient à votre type de femme. Vous avoir trouvée puis vous perdre volontairement, ce serait par trop sacrifier aux conventions.

Elle le regarda par-dessus son épaule, et il admira avec un plaisir intense son petit menton tombant sous la courbe de sa joue.

— L'homme qui convient à mon type de femme! Est-ce que les *hommes* mentent? Est-ce qu'un *homme* de trente-cinq ans mettrait à profit son expérience pour abuser d'une jeune fille de dix-sept? L'homme qui convient à mon type! Vraiment, c'est le comble de l'insulte!

— Vous avez la répartie admirable, Jessie. Mais j'oserai dire que les *hommes* se conduisent ainsi, et même font pire... Au nom du ciel, Jessie cessez votre bouderie! Pourquoi faire la difficile avec moi? Je mets comme enjeu ma réputation, mon avenir, tout cela est à vos pieds. Voyons, Jassie, sur mon honneur, je vous épouserai sitôt que...

— Dieu m'en préserve! dit-elle avec tant de promptitude qu'elle n'eut pas le temps d'apprendre qu'il était marié.

Alors pour la première fois, à la lueur d'éclair qui jaillit de cette riposte, l'homme en marron eut l'intuition qu'elle ignorait son mariage.

...— Soyez raisonnable. Cette fugue est votre œuvre, en somme. Allons faire un tour sur la plage... Elle est superbe ici, et la lune sera bientôt assez haute.

— Je ne veux pas, dit-elle en frappant du pied...

— C'est bien, c'est bien!...

— Oh! laissez-moi seule, que je réfléchisse...

— Réfléchissez si vous voulez, mais ce ne sont pas vos réflexions qui vous tireront d'affaire.

— Oh! partez, allez!

— Très bien, je vais sortir. Je vais fumer un cigare et penser à vous, Jessie. Mais croyez-vous que j'accepterais tout cela si vous m'étiez indifférente?

— Allez, fit-elle à demi-voix, sans même le regarder.

Et elle resta à la fenêtre.

Il s'attarda encore un instant à la contempler avec une lueur étrange dans les yeux.

Il fit un pas vers elle.

— Je vous tiens, dit-il, vous êtes à moi... Pincée, prise, vous êtes à moi.

Elle resta impassible.

Il la regarda fixement une minute, puis faisant un geste superbe qu'elle n'aperçut même pas, il se dirigea vers la porte. Elle entendit tourner la poignée, et glisser le pêne quand la porte se ferma sur lui.

II

Et maintenant nous retrouvons M. Hoopdriver dehors, au crépuscule.

Ses joues brûlent. Son cerveau est sens dessus dessous, car Hoopdriver, l'homme obséquieux, auquel je vous ai présenté il y a quelques jours, a subi un changement extraordinaire.

(A suivre.)

Les Recettes de Popotte

Chronique hebdomadaire du ménage

Les salsifis ont fait leur apparition sur les marchés. Les grosses bottes terreuses sont là, tirant l'œil des ménagères, qui sont friandes de cet excellent légume... Mais pour racler proprement le salsifis et rendre blanche comme neige sa racine brune, il faut du temps et de la peine.

Heureusement, certains ingénieux marchands de légumes ont imaginé de vendre les salsifis nettoyés, prêts à être mis au feu, et cela au prix de 60 centimes la livre, ce qui n'est pas excessif. Et voilà certes une petite nouveauté qui fera la joie des cuisinières et des petites madames pressées, qui n'ont pas de cuisinière, qui doivent se trotter pour aller et à l'alimentation par-ci, et aux patates et rutabagas par-là, et qui trouvent au bout de toutes ces courses à peine le temps de faire leur ménage et de soigner leurs gosses.

Bénis soient donc les salsifis épluchés, et vive l'innovation !

* * *

Et puisque nous nous occupons de ce légumes, voyons un peu les différentes façons de le préparer.

Au blanc, il est très connu, c'est la manière flamande de le présenter, la plus usitée dans le pays.

Au brun, il est très bon aussi. Pour le préparer ainsi, faites bouillir les salsifis préalablement coupés en petits morceaux. Salez l'eau et ne laissez les légumes en ébullition que durant un quart d'heure. Retirez-les, égouttez-les. D'autre part, préparez la sauce suivante :

Faites chauffer une cuillerée de saindoux; ajoutez-y deux cuillerées de farine; laissez brunir fortement. Ajoutez de l'eau pour obtenir une sauce lisse, dorée et assez liquide.

Ajoutez thym, laurier, sel, poivre, une pointe d'ail, un oignon haché fin, puis mettez les salsifis étuver dans cette sauce durant une demi-heure.

Au moment de servir, enlevez le thym et le laurier.

Les salsifis ainsi préparés peuvent être présentés sans aucun accompagnement. Mais si vous voulez que cela soit plus réconfortant, préparez-les avec des carbonades de bœuf.

Faites d'abord bien revenir les carbonades; lorsqu'elles sont dorées, précipitez-les avec leur jus dans la sauce décrite plus haut. Laissez-les mijoter dans cette sauce durant une heure et demie, puis ajoutez les salsifis sans les avoir bouillis et laissez continuer la cuisson jusqu'à ce que viande et légumes soient parfaitement tendres.

Servez en même temps une pomme de terre nature.

Enfin, comme plat d'entrée, les salsifis en beignets sont tout à fait délicats.

Préparez une pâte à frire.

Mettez dans une terrine un quart de farine; formez un creux dans lequel vous mettez un jaune d'œuf, une pincée de sel et une cuillerée de saindoux fondu. Mélangez bien et mouillez très doucement avec de l'eau tiède, de façon à faire une pâte lisse coulante sans excès.

Laissez reposer cette pâte durant une heure, et au moment de vous en servir ajoutez le blanc très fortement battu en neige.

Alors, préparez vos salsifis comme suit : après les avoir ratissés et coupés en petits tronçons, faites-les bouillir à l'eau salée légèrement vinaigrée et aromatisée de thym, laurier, oignon.

Lorsque les légumes seront bien tendres, égouttez-les, faites-les refroidir et bien sécher.

Puis, roulez-les dans la pâte à frire et jetez-les par petites quantités dans la friture. Quand ils sont dorés à point, retirez-les, en ayant soin de les égoutter soigneusement, et servez-les après les avoir érigés en montagne et les avoir entourés de persil frit.

POPOTTE.

---

horizon sublime. Cependant, ce jardin immense demeurait triste parce que, pareilles aux clôtures des prisons, une grille de tôle noire et des murailles hautes le fermaient de toutes parts. Il était triste surtout par ses cimes de feuillage, — un feuillage aussi noir que la grille, les voitures et les vêtements des gens.

Nous ne devinions pas pourquoi tant d'hommes et tant de femmes se rendaient tant de fois dans le jardin mystérieux; ni pourquoi les voitures, chargées et lentes à la montée, redescendaient vides et légères; ni pourquoi personne ne rapportait jamais de fleurs de ces lieux où il en entrait tant. L'été, après des midis accablants, lorsque la brise du soir inclinait vers la ville les sombres ombelles du jardin mystérieux, il nous venait de là-haut une senteur oppressante et indéfinissable. Etaient-ce les fleurs fanées ?

Et ceci nous semblait très singulier aussi : souvent, parmi nos parents, nos amis, nos voisins, nous constations de subites disparitions; quand nous interrogions, invariablement, on nous disait : — « Ils sont là-haut ! » — et, avec un regard morne, d'un geste désolé on désignait l'immense jardin de la colline. Nous devenions pensifs, nous demandant pourquoi tous ces absents ne revenaient jamais. Le silence de là-haut accroissait le mystère. Et à cause des vêtements des gens, de la grille, et des frondaisons sombres, nous le nommions, tout bas, le *Jardin noir*.

II

Un jour, en dépit de nos craintes superstitieuses, nous voulûmes connaître le Jardin noir. Suivre une des voitures lentes et entrer derrière elle, il n'y fallait pas songer : dans le cortège quelque personne nous eût sûrement reconnus et sûrement écartés. Nous profitâmes au contraire d'un des rares moments où le chemin de la colline restait désert. Et alors nous courûmes d'un trait jusqu'à la grille. Elle était entr'ouverte, mais un gardien se tenait sur le seuil et il nous arrêta.

— Où allez-vous, enfants ?

Sa voix rude nous interdit. Le plus hardi de nous demanda timidement :

— Nous voudrions entrer dans le jardin. Est-ce que c'est défendu ?

L'homme eut un sourire pénible et reprit d'une voix moins rude :

— Non, ce n'est pas défendu, mais vous êtes trop petiots. Vous entrerez plus tard, allez, vous avez le temps... vous avez tout le temps !

Et, d'un geste aussi vague que sa réplique, il nous éloigna de la grille et la ferma.

III

J'avais près de sept ans et je n'étais pas encore entré dans le Jardin noir, lorsque, un soir, mon père revint de l'usine tout pâle et tout brisé. Il garda le lit le lendemain, puis le surlendemain. La porte de sa chambre fut close, et je ne le revis plus, car une parente vint me prendre et je dormis chez elle. Un matin, sur la chaise auprès de mon nouveau lit, je trouvai des vêtements noirs. Un souvenir me traversant l'esprit, je demandai à ma parente :

— Est-ce que nous allons monter vers la colline ?

Ma parente devint blanche et dit d'une voix troublée :

— Oui, oui, nous y allons... nous y allons ce matin.

Je demandai encore :

— Je ne vois plus mon papa... Est-ce pour le retrouver que nous montons là-haut ?

Elle se mit à pleurer :

— Il n'y est pas encore... Nous allons l'y conduire.

Quelques heures après, suivi de gens en noir, les hommes tête nue, les femmes le visage caché dans leurs mouchoirs, je menai le cortège. Mes petits camarades, cachés derrière la haie et le cœur en sursaut, furtivement, sans comprendre, regardaient passer la voiture lente. Et moi, ne voyant pas mon père dans le cortège, je dis à ma parente :

— Où donc est mon papa que nous conduisons là-haut ?

Alors elle m'avoua :

— Il est là, devant toi, dans cette caisse noire, sur la voiture noire.

Et, de le savoir enfermé dans cette caisse lugubre, je me mis à sangloter. Elle se pencha vers moi.

— Ne pleure pas si fort ! Il dort : tu le réveillerais.

— S'il dort, pourquoi a-t-on fermé la caisse... Il étouffera ?

— C'est afin qu'il n'entende pas de bruit... Il dort plus tranquillement.

— Mais s'il dort seulement, pourquoi donc pleurons-nous ?...

— Parce qu'il dort pour toujours : il ne s'éveillera plus.

— S'il ne s'éveille plus, je peux bien pleurer plus fort.

A la grille, cette fois, le gardien, me voyant en noir et le premier derrière la voiture, me laissa passer tout droit. Je crus même deviner qu'il me reconnaissait au petit geste qu'il eut comme pour dire : — « Tu vois, mon pauvre petiot, je te l'avais bien dit, tu n'y entres que trop tôt ! » — Mais déjà, en dépit de mon chagrin, je regardais le jardin. Il me parut immense, triste et vide, avec ses ramures réellement presque noires, avec ses croix perdues en d'immenses terrains vagues, ses croix éparses, très loin les unes des autres et pareilles à des bras de morts, à des bras sortis de terre et qui se cherchaient, tendus, désespérés, sans pouvoir se joindre et se toucher. On s'arrêta, parmi la terre remuée, devant un trou. La caisse que je croyais noire apparut toute jaune; on la poussa et, dans des plaintes de cordes, des gémissements de planches, des grincements de crics et des sanglots de gens, on descendit dans le trou mon papa qui dormait. Ensuite je ne vis plus rien : j'avais les yeux trop petits pour l'écoulement de mes larmes. Je ne sais qui me prit la main et me ramena vers la ville.

Et maintenant que j'étais entré dans le Jardin noir, j'avais peur d'y retourner.

IV

J'y retournai pourtant. Ce fut douze ans après, pour ma mère, et je marchai encore le premier derrière la voiture lente.

Je ne fis plus de questions : j'avais appris la mort. Etant homme et plus fort à présent, je pouvais pleurer plus de larmes et de plus grosses : c'était à peu près tout ce que j'avais gagné en douze ans de vie de plus. Et je vis que le Jardin noir, désert la première fois, s'était rempli. Il y restait encore des vides par-ci, par-là; mais, rapprochées, les croix semblaient se tendre entre elles des bras moins désespérés. Quelques-unes se joignaient et s'étreignaient.

On descendit ma pauvre maman dans le trou, près de mon père, et, du fond de ma détresse, j'eus un apaisement de les savoir ensemble. Personne n'eut besoin de me tendre la main. Je redescendis tout seul. Le gardien me salua amicalement : il me reconnaissait. Et, pour la première fois, ce ne fut pas là-haut, ce fut dans la ville, en bas, que je sentis un vide immense autour de moi.

V.

Dans ma tâche journalière, mon regard plus souvent cherchait le Jardin noir et je n'en éprouvais plus de crainte : ceux que j'aimais le plus habitaient là maintenant. D'ailleurs, combien de fois y suis-je retourné depuis ! Deux ans après, ce fut pour un ami; l'année suivante, pour ma parente. Puis j'y montai deux ou trois fois par an, puis cinq et six fois, puis dix, puis tous les mois, puis toutes les semaines.

A présent que je suis vieux et qu'autour de moi les amis disparaissent, je ne compte plus : j'y monte tous les jours et je ne porte plus que des vêtements noirs : je n'userais pas les autres. Les voitures funèbres qui, jadis, franchissaient si lentement la côte, vont trop vite aujourd'hui pour mes jambes tremblantes. Le gardien me sourit et je lui serre la main, car c'est un vieil ami. Cela me chagrinerait qu'il prît place avant moi au sein du Jardin noir; je n'aime plus les visages nouveaux et il y en a tant, tant en bas, dans la ville, que je désire n'en pas voir ici, près de la grille, pour ma dernière venue. La colline a changé : il n'y a plus de place. Les croix se touchent, se joignent, s'étreignent comme des bras de morts amis, comme des bras de morts heureux de se trouver très proches et tous ensemble. Cercueil par cercueil, tout la ville de mon temps est venue au Jardin noir. Je n'y puis faire un pas sans rencontrer dix noms qui sont de chers souvenirs. Or, quels noms puis-je mettre sur les faces inconnues que je croise, en bas, dans les rues neuves où je ne sais plus mon chemin ?

Aussi je n'ai plus peur du tout du Jardin noir et c'est hors de ses murs que pour moi plane l'épouvante. Très loin de la colline, j'ai la sensation poignante d'avoir quitté un pays de repos, de silence et de douce méditation pour le trouble et le tumulte d'un chaos ennemi. Je ne suis plus qu'un vieillard étranger parmi les jeunes hommes. Aussi, lorsque, à la brume, au seuil du Jardin noir, je m'arrête à contempler la ville qui grouille sous mes regards, et que je tends l'oreille à ses vaines rumeurs, je me demande pourquoi je redescends dans ce monde qui m'ignore, pourquoi je ne demeure pas tout de suite sous les feuillages sombres pour éviter aux autres la pénible montée ? Pourquoi, une fois de plus, effrayer les enfants qui, comme autrefois, se cacheront dans les haies et regarderont, sans comprendre, passer les voitures lentes ?

CHARLES FOLEY.

Les Sports

FOOTBALL

LES MATCHES DE CHARITE

Union Saint-Gilloise, 2-Equipe sélectionnée, 2. — Partie assez intéressante, jouée, dimanche, au terrain de l'Union Saint-Gilloise, devant un assez nombreux public. Les équipes en présence n'étaient pas tout à fait celles annoncées, l'équipe sélectionnée, notamment, avait subi de profonds remaniements qui n'étaient pas faits pour la renforcer. Elle s'est cependant assez bien défendue et est parvenue à dominer durant tout le premier time.

Voici comment étaient composées les équipes :

Union Saint-Gilloise : Leroy, Benoit et Machot; Adelson, Pirette et Danley; Meyskens, Hebdin, Musch, Taels et Wouters.

Equipe mixte : De Bie (Rac.); Busschot (id.) et Verkoeven (Uccle); Leclercq (id.), Bossaert (Dar.) et Cnudde (U. S. G. I); Stiernon (Rac.), M. Versé (And.), Chaerels (Ric.), Heyman (id.) et Vernez (Uccle).

Les « mixtes » commencent à dix hommes, Vernez ne venant les compléter qu'après quelques minutes de jeu, quoique le match ait déjà commencé assez tardivement.

L'Union ne semble pas à son affaire et se laisse déborder. Leroy a l'occasion d'exécuter quelques beaux arrêts. Les « mixtes » jouent avec courage et gardent le dessus. Après une dizaine de minutes de jeu, Machot fait un terrible raté, M. Versé reprend et, après un court dribbling, marque le premier goal d'un shot de très près.

La partie, à ce moment, est assez intéressante à suivre; le jeu pratiqué par les deux équipes est très rapide. L'Union se dégage et attaque ferme, à son tour, mais la défense adverse est à la hauteur. A signaler aussi un raté inouï d'Hebdin, qui, seul, devant le goal fait un centre au lieu d'un shot!

Les « mixtes » reprennent le dessus et Leroy est à nouveau mis à contribution. Une superbe tête de M. Versé sur un centre de Vernez sort dix centimètres trop haut. Après quelques autres attaques des mixtes, Debie doit, à son tour, sauver une situation diablement compromise. Il s'en tire, et immédiatement après, Leroy doit en faire autant.

Les « mixtes » reviennent, un superbe centre de Stiernon provoque un court cafouillage devant Leroy, qui dégage assez faiblement, Chaerels reprend et marque le deuxième goal des « mixtes ». Une minute après, le repos est sifflé.

Après la reprise, l'Union replace Meyskens au centre et Hebdin à l'aile. Elle domine nettement et enfonce son adversaire, qui ne fera plus que quelques rares échappades. Maurice Versé, blessé au pied, n'est plus d'aucune utilité pour son équipe et va jouer à l'aile.

Après quelques minutes, Musch marque le 1er goal pour l'Union, qui continue de dominer et donne du fil à retordre à la défense adverse, laquelle joue fort bien et parvient de temps à autre à pousser ses forwards à l'attaque. Après une demi-heure de jeu, Meyskens reçoit une bonne passe de Hebdin, dépasse les backs et va marquer le goal égalisateur. Pendant le dernier quart d'heure, le jeu est assez partagé, aucune équipe ne parvient à prendre l'avantage.

L'Union n'a guère fourni son jeu habituel, au premier time surtout. Ses meilleurs hommes furent Leroy, Benoit, Danley et Musch.

Les « mixtes » ont joué avec courage; il faut citer particulièrement l'arrière défense, Bossaert, Stiernon et M. Versé.

Bon arbitrage de M. Van Muylders.

Stade Louvaniste, 1-Equipe Bruxelloise, 0. — L'Equipe Bruxelloise, sélectionnée parmi les clubs de seconde division, qui s'est rencontrée, dimanche, à Louvain, avec l'équipe première du club local, a joué de malheur et a perdu, par 1 goal à 0, un match, au cours duquel elle avait dominé souvent. Les Bruxellois avaient, au moins, mérité le drawn.

Ils alignaient l'équipe suivante : Gillis (U. St-Gilloise); Debie (La Forêt) et Everaerts (Exc.); De Racmacker (U. St-Gil.); Clabots (C. L. Sch.) et Defevere (And.); Vierendeels (La Foresi.), Driguez (id.); Héris (Rac.); Verstappen (Uccle) et Prudhomme (C. S. Sch.).

Les Louvanistes marquèrent l'unique goal de la partie, au premier time, par un shot de leur centre-avant.

L'Equipe Bruxelloise a bien joué, son arrière-défense, Clabots, Vierendeels, Driguez et Héris, se sont distingués, l'aile gauche fut faible. Six cents personnes suivirent ce match bien arbitré par M. Debuysschere.

COURSE A PIED

LES GRANDS PRIX DE L'A. B. A.

Classements généraux après les trois premières épreuves :

Individuel (seniores). — 1. Van Camperhout (Dar), 21 points; 2. Oleffe (Rac.), 39; 3. Tyebs (C. Sport.), 43; 4. Is. Vignol (U. A. B.), 52; 5. André (U. S. G.), 56; 6. Vanderheyden (U. S. G.), 57; 7. Bourgang (C. S. S.), 58; 8. Boenders (U. S. G.), 61; 9. A. Peeters (R. C. B.), 63; 10. Cleiy (C. Sports), 64; 11. Levacq (Scolaire), 64; 12. Cauche, 65; 13. Dewandelaer et Restemont, 66; 15. Gérondal, 70! 16. Debruyn (Scol.), 74; 17. Parys, 80; 18. Elias, 81; 19. Tony et Neckebroeck, 83; 21. J. Dujardin (Scol.), 84; 22. H. Coenen, 87; 23. Kamps, 89; 24. Luyckx, 90; 25. Thienpont, 93; 26. Vandenbosch, 98; 27. Meulders et Bross, 99; 29. Vanderwinnen, 100; 30. Ch. Labarre, 101; 31. Devos, 108; 32. J. Coenen et Forton, 109; 34. E. Labarre, 111; 35. Em. Vignol, 112; 36. V. Truffemans, 114; 37. Dedobbeleer, 116; 38. Hubin, 120; 39. Lenaers (Scol.), 124; 40. Leprêtre, Legein (Scol.) et Debacker, 128; 43. Stuyck, 133; 44. Vandermielen, 135, 45. Denies et Commerman, 137; 47. Francotte (Scol.), 139; 48. De Roy, 145; 49. Hellebaut, 154; 50. Migent, 156; 51. Milo, 157; 52. J.. Peeters et Ceuppens, 159; 54. Wathelet, 166; 55. Meys (Scol.), 168; 56. Mouraux, 183; 57. V. d'Eelkhaut, 186; 58. P. Pierssens, 187; 59. Borremans et Bernier, 188; 61. Lemy, 190; 62. Declercq (Scol.), 193; 63. Veri, 195; 64. Conard (Scol.), 199; 65. Smets, 203; 66. Van Cauter et Dhaemer, 208; 68. Edmond (Scol.), 029; 69. Mayor, 213; 70. Verhulst, 218; 71. C. Severyns, 222; 72. J. Dergeef, 224; 73. Lespes (Scol.) et Baudart (Scol.), 226; 75. Peny et Vanbuggenhout, 228; etc. 127 concurrents sont classés.

Interclubs (seniores). — 1. Cercle des Sports de Bruxelles, 265 points; 2. Cercle Sportif de Schaerbeek, 296; 3. Racing Club de Bruxelles, 313; 4. Union Saint-Gilloise, 365; 5. Union Athlétique de Bruxelles, 514; 6. Daring Club de Bruxelles, 544; 7. Excelsior Sport's Club, 1,198.

Individuel (scolaires). — 1. Levaq (C. S. S.) et Debruyn (D. C. B.), 8 points; 3. J. Dujardin (U. S. G.), 10; 4. Legein, 17; 5. Lenaers, 18; 6. Francotte, 19; 7. Meys, 26; 8. Declercq, 28; 9. Conrard, 29; 10. Edmond, 32, etc. 22 scolaires sont classés.

Interclubs (scolaires). — 1. Daring Club de Bruxelles, 81 points; 2. Cercle Sportif de Schaerbeck, 84; 3. Cercle des Sports de Bruxelles, 131; 4. Racing Club de Bruxelles, 153; 5. Union Saint-Gilloise, 160.

JEU DE QUILLES

LE CONCOURS DE « LA QUILLE »

La Quille rappelle aux cercles fédérés que son concours par équipe (Coupe des œuvres du Sou et Orphelins de la guerre) se jouera les samedi 23 décembre, dimanche 24 et lundi 25, le tirage au sort se fera au local chez M. Sibille, 16, rue Jourdan, jeudi prochain, à 4 heures. Les délégués des clubs sont instamment priés d'y assister.

Vu les circonstances, et ce afin de permettre aux joueurs d'améliorer leurs points, le concours général sera prolongé jusqu'au lundi 6 janvier 1917.

La première place est chaudement disputée. M. Ingels se trouve en tête avec 218 et 2-43 à l'appui, M. Dewit est second avec le même point 218, et 2-42 à l'appui, mais a une plus belle chance d'arriver n'ayant qu'un 42 à améliorer pour reprendre à nouveau la première place, sans compter que tous les autres concurrents peuvent prétendre à la première place.

Voici le classement des dix premiers : 1. Ingels, 218 (43); 2. Dewit, 218 (42); 3. Lejeune, 213; 4. Bergman, 208; 5. Bardoul, 207 (41); 6. Lambrechts, 207 (40 et 5.39); 7. Menten, 207 (40 et 3.39); 8. Hampton, 206 (6.40); 9. Brugeman, 206 (39); 10. Sibille, 205, etc. Classement des dames : 1. Mlle Peeters, 179 (34); 2 Mme Ingels, 179 (33); 3. Mme Philippens, 167; 4. Mme Schuly, 150; 5. Mme Levy, 149; 6. Mme Dewit, 148, etc.

La finale du concours promet un brillant succès, car jusqu'à ce jour plus de 11,0000 mises ont été jouées, ce qui permettra aux dites œuvres de soulager bien des malheureux, grâce à la généreuse collaboration de nos vaillants quilliers.

BILLARD

CONCOURS DE CHARITE

Le concours de billard qui s'est donné à l'*Hôtel du Phare*, boulevard Militaire, s'est terminé le dimanche 10 décembre avec un succès réellement flatteur pour les organisateurs. Le produit qui est affecté aux œuvres Les Mutilés d'Ixelles et les Orphelins de la guerre, atteint la somme de 600 francs.

La distribution des prix qui s'en est suivie, au milieu d'acclamations adressées aux deux artistes Jacoby, sifflomane, et son pianiste, un valeureux mutilé, qui nous ont fait entendre les plus joyeux morceaux de leur répertoire, a été rehaussée de la présence du sympathique et dévoué M. Buyl, député et échevin d'Ixelles, qui, en termes très émus, a adressé à toute l'assistance quelques paroles réconfortantes qui firent vibrer tous les cœurs.

Cette magnifique petite soirée se termina ensuite par le tirage de la tombola d'une obligation d'Ostende de 1898, don de la maison Geeraerdt, Martens et Cie, rue de l'Ecuyer.

Le gagnant n° 773 pourra réclamer cette valeur à l'*Hôtel du Phare* jusqu'au 10 janvier 1917.

Annonces Financières

MM. les actionnaires de *Société anonyme Les Etablissements Hellemans Mertens et Cie* sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 28 décembre prochain à 12 h. 30 à l'Hôtel de Londres, avenue De Keyzer, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

Proposition de modifier l'article 18 des statuts, en fixant le nombre des administrateurs à cinq au lieu de trois.

Les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 31 des statuts.

Le dépôt des titres peut se faire : A Anvers, au siège social; à Bruxelles, à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

MM. les actionnaires de la *Société anonyme Les Etablissements Hellemans, Mertens et Cie* sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 28 décembre prochain à 13 heures à l'hôtel de Londres, avenue De Keyzer, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'administrateurs et commissaire.

Les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 31 des statuts.

Le dépôt de titres peut se faire : A Anvers, au siège social; à Bruxelles, à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts. (19284

SOCIETE ANONYME

Les Grandes Brasseries du Hainaut

à MONS

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Mons le jeudi 28 décembre 1916, à 3 heures et demi à l'Eden-Bourse, salle du 1er étage, entrée par le boulevard Gendebien, 2.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires sur l'exercice 1915-1916;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharge aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

MM. les actionnaires désirant assister à cette assemblée sont priés de se conformer à l'article 36 des statuts.

Les titres doivent être déposés :

A la Banque du Hainaut, rue de la Halle, 19, à Mons ou dans ses agences;

A la Société Générale de Belgique, Montagne du Parc, 3, à Bruxelles;

A la Banque Centrale Tournaisienne, à Tournai;

A l'agence de la Banque Centrale Tournaisienne, à Péruwelz;

Au siège social, rue de Berlaimont, 35, à Mons. (19300

Sucrerie et Raffinerie de Pontelongo

AVIS

Le Conseil d'administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les obligataires que seront payables à partir du 2 janvier prochain :

1. Le coupon n. 11 des obligations 5 pour cent de 500 francs, sous déduction de la taxe de 6 pour cent sur le revenu par fr. 11.75;

2. Les obligations remboursables, sorties au tirage du 25 septembre 1916, par 500 francs. Ces obligations devront être munies des coupons n. 12 et suivants. Tout coupon manquant sera déduit du capital à rembourser.

Ces payements seront effectués :

A Bruxelles : A la Société Générale de Belgique; à la Banque Josse Allard; à la Banque Internationale de Bruxelles; à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts; au Crédit Anversois.

A Anvers : A la Banque d'Anvers; au Crédit Anversois.

N. B. — La liste des numéros des obligations remboursables, se trouve à la disposition des intéressés au Siège soial et chez les banquiers de la Société. (19415

SOCIETE ANONYME

DES

Tramways Électriques de Ténériffe (Iles Canaries) et Extensions

169, boulevard du Hainaut, à Bruxelles.

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale statutaire aura lieu le jeudi 28 décembre 1916, à midi, 169, boulevard du Hainaut, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 30 septembre 1914;

3° Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;

4° Elections statutaires afférentes à l'exercice 1915-1916.

Le dépôt des titres prescrit à l'art. 22 des statuts devra être effectué au plus tard le vendredi 22 décembre, à 3 heures, au siège social de la Société, 169, boulevard du Hainaut, à Bruxelles, au Comptoir d'Escompte de Bruxelles, 57, rue du Marais, à Bruxelles. (19293

L. Slacmeulder

Agent de change

93, boulevard du Hainaut, 93

Paiement gratuit de tous coupons neutres. — Cédules, Argentins 87/88-97-1890-1911, Espagnols, Suisses, Danois, Norvégien, Chilien 1889-1906-1911, Chinois 1896-1898, Tientsin-Hukuang, Cuba, Dominicain, Hollandais, Japonais 4 p. c., 4 1/2 p. c., 5 p. c., 1907, Madrid 1868, Suisses, Brazilian Traction, **toutes les échéances, y compris janvier février, mars 1917.** 19360

Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 6 heures

Merbes-le-Château

Le mardi 26 décembre 1916, à midi, au « Café de la Justice de Paix », Me Albert WINS vendra publiquement :

Une Belle Métairie

de grand rapport, au centre du village, vergers et pâtures.

Voir aux affiches. (19106

Vente Publique Volontaire

Par officier ministériel, il sera procédé, le **jeudi 21 courant, à 1 1/2 heure très précise,** en

l'Hôtel des Ventes de Bruxelles

(Ancienne firme Vve L. Michel-Lalieux)

82, rue de Namur, 82, Bruxelles

à la liquidation complète de la superbe collection

D'ANTIQUITÉS

Meubles anciens, argenteries, meubles meublants, provenant du château du baron Van C...

Meubles de l'époque. — Style Renaissance : bibliothèque chêne sculpté, 6 chaises idem, fauteuil idem, prie-Dieu idem, bénitier en pierre sculpté.

Style Louis XVI : Lustre cuivre et cristal (forme sac, 9 lumières), table acajou avec double tablette, petit secrétaire avec marbre et galerie cuivre, idem marqueterie filets cuivre, quatre chaises bois sculpté, glace, trumeau, etc.

Style Louis XV : Armoire vitrine chêne sculpté, bureau, commode à 3 tiroirs, bureau de dame noyer.

Style Louis XVI : Grand bahut à quatre tiroirs ventaux et tiroirs, idem avec horloge, table chêne sculpté, chaises haut dossier.

Directoire : Trois fauteuils noyer et trois chaises garnies soie damas.

Delft bleu comprenant : cruches, pots, bouteilles et assiettes, Saxe, Rouen, Lille, Strasbourg, etc.

Quelques objets dépareillés comprenant : Ecrin Empire, statuette gothique marbre, idem pierre de France polychromée, groupe buis bois sculpté, petite table Louis XIII, etc.

Meubles modernes. — Superbe salle à manger Louis XVI chêne sculpté avec bahut-horloge; riche chambre à coucher érable, 6 pièces; fumoir chêne sculpté tendu de soie de Gênes; salle de bain moderne; ravissant salon bois doré; beaux tapis d'Orient; be les tentures; foyers; lustres, etc...

Argenterie. — Services à café et à thé, idem à découper; grande partie de couverts, louches; services hors d'œuvre; jardinières; porte-bouquet, etc.

Bijoux. — Magnifique chevallière avec brillant, montre et chaîne or, montre et chaîne argent.

Exposition : Mercredi 20 courant, de 9 à 6 heures.

Ordre de la vente : A 2 heures, argenterie et divers; à 3 heures meubles modernes; à 4 heures, meubles anciens.

Galerie Georges GIROUX

26, RUE ROYALE, 26, BRUXELLES

VENTE

de tableaux modernes et anciens, aquarelles, pastels et dessins composant la collection P. E. Marlier

La vente aura lieu, à la Galerie, par le ministère de Me Henri Verheyden, huissier, le jeudi 21 décembre, à 3 heures (19153

JOURS D'EXPOSITION :

Mardi 19 et mercredi 20, de 11 à 6 heures

Le catalogue se distribue à la Galerie

Salle de Ventes de Saint-Gilles

15-17-19, rue d'Irlande (près l'Hôtel des Monnaies)

Mercredi 20 novembre 1916, à 2 heures,

VENTE PUBLIQUE

DE

80 BEAUX TABLEAUX

qualité de superbes bijoux, brillants, diamants, pierres précieuses, antiquités. 19414

EXPOSITION : mardi et mercredi matin.

Catalogue sur demande

Mouvement de l'état civil

VILLE DE BRUXELLES

Déclarations du 16 décembre.

Naissances. — 3 garçons et 3 filles.

Décès. — Marie Vanden Brugge, sans profession, 29 ans, épouse Bulens, rue des Chartreux, 54; Thérèse Apers, colporteuse, 20 ans, rue de Dieghem, 4; François Génie, tailleur, 68 ans, rue de Flandre, 156; J.-B. Brassine, menuisier, 66 ans, rue Haute, 137; Jacques Debruyn, tourneur en cuivre, 38 ans, époux Buys, rue d'Ophem, 38. — Et deux enfants au-dessous de sept ans.

Promesses de mariage du 17 décembre.

A. Bontemps, colporteur, rue d'Anderlecht, 82, avec H. De Kairette, journalière, idem.

— G. Vanhove, ouvrier tôlier, rue du Pays-de-Liége, 11, avec C. Roesens, servante, idem.

— E. Sermon, scieur de bois, à Molenbeek-Saint-Jean, avec R. De Buyst, tailleuse, rue Blaes, 249.

— V. Fabry, voyageur de commerce, rue Wilson, 32, avec L. Dequin, sans profess., rue Coppens, 4a.

— F. Desmedt, chocolatier, à Molenbeek-Saint-Jean, avec Th Souvil, journalière, idem.

— J. Provost, menuisier, rue T'Kint, 36, avec M. Arnoys, tailleuse, à Schaerbeek.

— J. Denies, encaisseur, place du Jeu-de-Balle, 38, avec A. Gryp, servante, rue des Foulons, 80.

— L. Desmedt, ouvrier vitrier, rue de Bavière, 24, avec L. Stevens, journalière, idem.

— J. Franson, menuisier, à Laeken, avec I. Wuyts, sans profession, rue de la Pompe, 5.

— P. Uythelot, journalier, rue des Denrées, 27, avec J. Van Biesen, ouvrière brocheuse, rue des Betteraves, 12.

— J. Thyssen, ouvrier typographe, rue des Capucins, 64, avec S. Zacharius, demoiselle de magasin, rue des Capucins, 66.

— V. Noury, mécanicien, rue de Ruysbroeck, 54, avec E. Nys, serveuse, idem.

— E. Branders, colporteur, rue des Tanneurs, 91, avec M. Tuns, ouvrière de fabrique, rue des Tanneurs, 193.

— R. Schmidt, négociant en cartes illustrées, rue du Canon, 1, avec C. Leroy, brodeuse, rue du Canon, 3.

— J. Wauters, légumier, à Laeken, avec A. Meert, demoiselle de magasin, rue Haute, 146.

— J. De Keyser, ouvrier du tram, à Schaerbeek, avec M. Broeckaert, dentellière, rue des Deux-Eglises, 21.

— L. Wellemans, ouvrier vannier, à Anderlecht, avec H. Vernimmen, servante, idem.

— R. Collaer, ouvrier serrurier, à Bruxelles, avec J. Merteus, lingère, à Anderlecht.

— Ch. Vanden Abeelen, constructeur, à Laeken, avec G. Van Nieuwenhuysen, sans profession, à Saint-Josse-ten-Noode.

— Ch. Lagneaux, plombier, à Ixelles, avec V. Somers, tailleuse, idem.

— J. Plas, ouvrier charcutier, à Bruxelles, avec L. Satinet, sans profession, à Molenbeek-St-Jean.

— A. Lafond, magasinier, à Bruxelles, avec L. Piron, sans profession, à Malines.

— A. Willekens, employé, à Bruxelles, avec A. Adams, ménagère, à Etterbeek.

— J. Dupriez, ouvrier agricole, à Oeudeghien, avec F. Degauque, servante, idem.

— A. Michels, courtier, à Bruxelles, avec L. Janne, demoiselle de magasin, à Anderlecht.

— V. Caillé, monteur, à Bruxelles, avec J. Geeraert, culottière, à Saint-Gilles.

Nécrologie

On nous prie d'annoncer la mort de M. **Alphonse Haccour,** directeur honoraire de l'Ecole moyenne et de l'Ecole industrielle de Neufchâteau, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix civique de 1re classe et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II, décédé inopinément à Woluwe-Bruxelles, le 15 décembre 1916, à l'âge de 63 ans.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, sera célébré le mardi 19 décembre, à 12 heures, en l'église paroissiale de Saint-Henri, à Woluwe-Saint-Lambert.

Réunion à la maison mortuaire, 101, parvis Saint-Henri, à 11 h. 3/4.

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. (19105

* * *

Nous apprenons la mort, à Ixelles, de M. De Bremacker, ancien trésorier de la liste civile, décédé à l'âge de 58 ans.

* * *

M. J.-F. Plas, le doyen des avoués de Bruxelles, et une des personnalités les plus estimées du monde judiciaire, vient de mourir presque subitement.

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de Mme Léonce Evrard, née Louise Fligrot, décédée avenue du Longchamp, 157.

Le service funèbre et l'inhumation au cimetière de Laeken ont eu lieu dans l'intimité. (19409

* * *

On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean-Philippe Chrispiels, marchand de bières, rue des Tanneurs, à Bruxelles. Les funérailles ont eu lieu. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. (19413

* * *

On nous prie d'annoncer le décès de M. Zacharie (dit Henri) De Bloe Lamiroy, artiste-musicien, survenu à Uccle, avenue de l'Observatoire, 28, le 14 courant.

Selon les volontés du défunt, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire part. (19417

A MM. les Industriels,

LA TUYAUTERIE BRUXELLOISE

Bur. : it, r. de Fiennes, usine : 41, r. Grisar

BRUXELLES-MIDI

établit gratuitement tout devis relatif au remplacement de tuyauteries en cuivre par des tuyauteries en acier. — Visites sur place sur demande. 19364

Encres "Darry"

FIXES ET COMMUNICATIVES

Encres rouges "DARRY"

Encres de Chine "DARRY"

Papiers carbone "DARRY"

pour machines à écrire

Papiers pelure velin-vergé

SAVON DE TOILETTE

BEAU, BON, BON MARCHÉ

Mille douzaines disponibles

19277

SUPREMA ZEEP COMPAGNIE, 132, boulevard de la Senne, 132, à BRUXELLES

Les Spectacles du Jour

GALERIES, pass. Saint-Hubert. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, les lundis, jeudis et samedis, matinée à 3 h. 1/2 : *Théodora.*

THÉATRE DE LA BOURSE, boul. Anspach, 85. — Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.

PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes-Potagères, 47. — Relâche. Prochainement, représentations du Théâtre Volant.

MOLIÈRE, rue du Bastion. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 : *Sapho.*

BOIS-SACRÉ, rue d'Arenberg, 3a. — Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures : *Un Médecin de Campagne ; La Délaissée.*

FOLIES-BERGÈRE, rue des Croisades. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis et jeudis, matinée à 4 h. : *La Chaste Suzanne.*

GAITÉ, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 5 heures : les dimanches et fêtes, à 2 h. 1/2 et à 5 h. : *La Dame de chez Maxim's.*

SCALA, place De Brouckere. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 par la tournée Devère : *A-t-il vu l'Toré... Alin ?*

LA BONBONNIÈRE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Les lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 ; les dimanches et fêtes, à 2 h. 1/2 et à 5 heures : *Amoureuse.*

VIEUX BRUXELLES, rue de Matines, 25. — Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures : *La Divorcée.*

WINTER PALACE, boul. du Nord, 118. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 4 h. 1/2 : *Le Duel.*

MAISON DE VERRE, rue de la Montagne, 52a. — Relâche.

OLYMPIA, rue Auguste Orts. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 : *Mme Josette ma femme.*

THÉATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Drames, comédies, vaudevilles opérettes, féeries, etc. — Relâche. — Les dimanches et fêtes et les lundis, matinée à 4 heures.

ALHAMBRA, boulevard de la Senne. — Relâche. — Les dimanches et fêtes et les lundis, matinée.

THÉATRE BERIOT, rue du Collège, 23. — Théâtre de famille, cinéma, attractions.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.

MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.

CINEMA SELECT, porte de Namur.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10

TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 24.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 5.

CINEMA DU PROGRÈS, rue du Progrès, 17.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19. Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux tableaux. (19108

Les personnes qui croient pouvoir en cette période fréquenter les théâtres feront prudemment, ces jours-ci, de consulter les affiches, des modifications pouvant, au dernier moment, être apportées à l'heure et au programme des représentations.

GALERIES. — Pour rappel, les dimanches et fêtes, les lundis, jeudis et samedis, à 3 h. 30, matinée de *Théodora*, l'admirable drame historique de Victorien Sardou avec une interprétation de premier ordre et une mise en scène luxueuse. La première, dimanche, a été triomphale.

***

THÉATRE DE LA BOURSE. — Le jeudi 21 décembre, grande matinée : on jouera, pour la toute dernière fois, *Carmen*, le chef-d'œuvre de Georges Bizet. Il sera prudent de retenir ses places, et la location est ouverte dès aujourd'hui.

***

PALAIS DE GLACE. — Prochainement, réouverture par le Théâtre Volant. En soirée, *La Maison aux Chimères*, de Marguerite Dutorme, écrivain belge, avec Maurice Chomé, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles, et Anne-Marie Tellier. On jouera aussi *La Comédie de celui qui épousa une femme muette*, d'Anatole France, « Pour surprendre agréablement son mari, elle avait enfermé dans un coffre de sa chambre un petit cochon de lait. Le mari l'entendit crier et, croyant que c'était un galant, il tira une épée et en perça le cœur de sa pauvre femme. C'est pourquoi il ne faut pas faire de cachotteries... (*La Comedie de celui qui épousa une femme muette*, acte II.) Tous les jours de la semaine, à 4 heures, à partir du 25 décembre, matinée enfantine.

***

MOLIÈRE. — Aujourd'hui, mardi, relâche. Mercredi, à 4 h. 30, dernière de *Sapho*. La première de *L'Homme qui assassina*, la belle pièce en 4 actes de P. Fondaie, est fixée au jeudi 21 décempre, à 4 h. 30.

***

GAITÉ. — Aujourd'hui, mardi, à 7 heures, répétition générale à bureaux ouverts, de *La Dame de chez Maxim's*, l'amusante pièce de Georges Feydeau, avec M. Berryer dans le rôle de Petipon et Mme Jane Dorcy dans celui de la Môme Crevette. Mercredi, à la même heure, première représentation. (Pour les deux soirées, l'heure de 7 heures est définitive.)

***

SCALA. — Pour avoir négligé de passer par le bureau de location, beaucoup de personnes n'ont pu trouver place dimanche. Toujours même succès pour *As-tu vu l'Toré... Alin ?* la revue si amusante et si spirituelle, dans laquelle le baryton Alain obtient un véritable triomphe.

***

CINEMA ROYAL. — Au programme du 15 au 21 décembre : *La Conquête du Bonheur*, comédie dramatique en 2 parties, jouée par les artistes de la Comédie-Française ; *Bigardin, caissière*, comique ; *La Poterie à Borneau*, documentaire ; *Max pratique tous les Sports*, comique ; *La Calomnie*, étude sociale en 2 parties.

***

SPLENDID CINEMA. — L'élégante salle du boulevard du Jardin Botanique est une de celles que préfèrent les Bruxellois. Mentionnons au programme actuel : *La plus difficile de mes Causes*, grand drame ; *Ce qu'on fait des Déchets de tôle*, actualité ; *Amour et Appétit*, vaudeville. Il est superflu de parler des qualités de l'excellent petit orchestre du Splendid.

***

CINEMA SELECT. — Signalons au programme du 15 au 21 décembre : *Le Chef-Lieu du Canton*, un excellent vaudeville en 2 parties ; *Les Audaces du Cœur*, comédie ; *Un Drame au Pays basque*, en 3 parties, avec Mlle Suzanne Privat ; *Bébé se noie*, un film comique en couleurs.

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par ses « fidèles lecteurs ».

Elle répète, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les traditions de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

On dem. bon corresp. franç sténo-dact. notions allem. âge 18-20 ans. Ecr. H. W. 48, rue Madeleine, 51. (19407

Cartonnages. On dem. des ouvrières sach. bien travailler. 40, rue de la Bienfaisance. (19408

QUARTIERS ET MAISONS

A louer, rue du Progrès, grande maison, av. fzurie, entrée cochère. Payem' mensuel. Conditions, s avenue Marie-J, 67, Woluwe. E

Bas de maison, avec vitrine à louer. 55, rue Bodeghem, Brux.-Midi. (19416

VENTES D'OBJETS DIVERS

A VENDRE
d'occasion
deux camions l'un de 1,200 kil. et l'autre 2,000 kilos, 36, rue de la Bourse, 36. (19396

Bonne mach. à coudre à vendre d'occasion. 85, ch. de Louvain. (19403

Carbure à vendre au détail. 18, rue Fineau, à Laeken. (19404

Fr. 12.50 par mois
Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 23, rue Ernest Discailles. (18314

Bateau à vapeur
à vendre très bonnes conditions cause liq. société. Renseign. écr. 70, rue du Midi, L. A. J. (18994

ACHATS D'OBJETS DIVERS

Pâte de pomme
1re qualité. *Je suis vendeur.* Demander prix *Fix 10*, Montagne-Herbes-Potagères, 52. (19392

CHAMPAGNES, VINS, LIQUEURS
Sommes achet. plus haut prix caves partic., même pet. quant. V. M., chauss. de Vleurgat, 124. M 2022

Caoutchouc
Brut et déchets. J'achète tr. cher. 187, r. Brogniez. (19157

J'achète tles marchand alimentaires. Faire offres sérieuses avec échant., 187, rue Brogniez. 19157

On dem. piano d'occ. compt. 5, avenue Marie-Henriette, Forest. (18995

On dem. pianos d'occas. — paie le plus cher. — 77, rue Botanique, 77 19084

OBJETS PERDUS

Oublié dim. 17, tram 49, arrivt pl. Communale, à Lacken, 12 h. 30, un registre portant no 2, écriture crayon, enveloppé papier gris, portant adr. au crayon bleu, Mme F... Prière remettre 10, place de Louvain, au premier contre récomp. (19412

CAPITAUX

NOMBREUX capitaux à placer st hypothèques à taux très réduits, *Augustin Orban, à Vieusaim.* 19175

2 MILLIONS - à PLACER -
4 % s' hypothèques
tous rangs, indiv. succes. nues-propriétés et sur toutes garanties sérieuses. Solution en 48 heures. On traite en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. 19122
12, Rue de la Limite, 12
BRUXELLES

Entr'Aide

Fille sérieuse demande journée ou demi-journée, au courant de la cuisine. Bonnes réf. L. N. T., rue Collège, 150. Sonnez 3 fois.

Jeune femme désire faire quartier ou journée, 22, rue du Printemps, Ixelles. (E.

Homme de peine dem. place rue Sans-Souci, 141, Ixelles.

Achat Piano
On cherche piano d'occasion à prix mod. Ecr. offres et cond. à A. W. 28, 70, r. du Midi. (E

Dame st certain âge très bonne famille, sympatique, musicienne sach. s'occuper ménage désire trouver dame seule pour partager la vie Ecr. A.Z. bur. du journ.

AU COMPTANT
On des. ach. maison rentier mod. fac. 6 à 7 m., jard. 1-et. électr. Environs aven. de Tervueren. Ecr. R. F., boul. Militaire, 148. (E.

Jeune femme bonne lingère dem. place dans grande maison pour rép. et neuf. S'ad. rue Sans-Souci, 141, Ixelles.

Dame dem. à laver à journ. S'ad. rue du Conseil, 40.

Pour vos retournages, transformations, réparations, etc. Vêtements pr hommes et dames. Fourrures. Adressez-vous, 62, rue des Plantes (Nord). Prix très modérés. (E.

Leçons ou répét. de science et phys. mathém. ou techn. par Ing. électr. Se met dispos. fils de famille pr l'aider étud. universités. A.S. 35, av. des Arquebusiers.

Toute notre reconnaissance aux amis de *l'Entr'aide* du *Quotidien* qui voudraient bien nous envoyer livres, revues illustrées, ou autres pour nos prisonniers, etc.

Prière adresser à M. Emile Pels à la rédaction du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire.

DIVERS

Cartes visite ivoire. . 1.50
Riches C. V. parchem. 3.50
1,000 lettres lignées. . 13.75
1,000 factures lignées 15.75
Papiers divers à céder 19295
37, boul. Jamar, Brux.

Chic coupeur pr dames fait complet façon, 25 fr. long paletot façon, 18 fr. 55, avenue Ducpétiaux. (18692

MADAME
Penninckx
Accoucheuse. — 1er dipl.
Pension. 18889
17, rue Dupont (Nord)

ARBRES
fruitiers et d'ornement. Prix sans concurrence.
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19332

Mme Van-Gasse
ACCOUCHEUSE
diplômée 18018
Consultat. -:- Pension
43, r. Dupont (Nord)

Accoucheuse
diplômée, 25 ans prat.
Ex-interne d'hôpitaux
Pension, consultations
Prix modérés
10 Boul. du Midi 10
BRUXELLES 19201

Accoucheuse
Mme DELSARTE
CONSULT. — PENSION
4 R. Constantinople
Entre gare Midi et Porte de Hal 18933
Anciennement :
44, rue Linnée

Accoucheuse
Mais. de 1er ordre, Pens., consult., *Médecin attaché à la maison.* 19120
31 r. de la Sablonnière
Porte de Schaerbeek

ROSIERS
Le plus beau choix à fr. 0.35 pièce.
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19332

Sténo-Dactylo
Comptabilité
Ecole Pratique de Commerce
33, r. Ste-Catherine 19145

Manucure
de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(Place Saint-Josse) 18975

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot sentant aux poumons une gêne,
Bien vite s'appliqua la Ouate Thermogène.
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son goulot.

LE THERMOGÈNE engendre la chaleur et guérit en une nuit
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude
En vente dans toutes pharmacies. — La boîte : fr. 1.50 ; la demi boîte : fr. 0.80
19317

COIFFURE DE DAMES
Mme Ida Delbart
Prix modérés (E
93, rue du Midi, 93

3 fr. DENTS
et au-dessus, tout compris et placées
A. Trappeniers
Chirurgien Mécan.-Dentiste
1fr. Extraction.. 1fr.
appar. dent. de tous systèmes. Réparat. et transform. d'anciennes pièces ne fonctionnant plus au gré du port ou mal constr. ailleurs, à prix mod. Obturation des dents au ciment (émail) et amalgame à 3 et 5 fr. Tous les travaux sont exécutés dans mes laboratoires
5, r. d'Orléans, X.L.
Consultat. de 8 à 7 heures, sauf les dimanches, et
36, rue Philomène
SCHAERBEEK
consult. de 10 à 1 h. et de 3 à 7 heures. 19140

-:- TABAC FIN -:-
pour cigarettes
à 650 fr. les 100 kilos
TABAC SEMOIS, pipe
à 640 fr. les 100 kilos
Grand stock de cigares défiant toute concurrence. Vente en gros seulement
ÉCRIRE : 16011
Etablis. Commerciaux et Financiers Belges
56, boulevard du Nord
BRUXELLES

Infirmière diplômée
(Médecine-Chirurgie)
MADEMOISELLE A. MATURIN
139, Rue Berckendael, 139 19327

Pour vos Fourrures
ADRESSEZ-VOUS A LA
MAISON FRANCO-RUSSE
28, boulevard du Hainaut
vous y trouverez un beau choix et de 1re qualité. — *Spécialité de manteaux et pelisses sur mesure.* Réparations, relustrage, teinture. — Prix défiant toute concurrence.
MAISON DE CONFIANCE (P

SAVON MOU (autorisé)
A vendre de suite 50,000 kilogs à 1 fr. 50 le kg. — Société d'Importation, 141, boul. du Nord, Bruxelles. 19262

Voies Urinaires, - Reins, Vessie -
Les Capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement, à toutâge, et dans les cas les plus désespérés, les maladies urinaires de toute nature. Jamais aucun insuccès. La boîte de 60 capsules : 3 fr. — Dépôt à Bruxelles : Van Reuterghem, 15, rue des Croisades ; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; LIÈGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; ANVERS-ANTWERPEN : Breedenraedt, 2, Charlettelei ; De Beul, apothicker, 57, Nieuwstraat ; GAND : De Meer, apothicker, 33, Brugstraat. (19206

Manucure
Manucure de 11 à 8 h., 4, rue de la Charité, 4
Sonnez 2 fois (pl. Madou) 19260

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité
(donne dr la r. de Brabant)
BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Consultation : 2 fr.
de 8 h. du matin à 8 h. soir
dimanche de 8 à 12 heures 19254

Accoucheuse
Trois diplômes Ire classe
en France et en Belgique
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations
PRIX MODÉRÉS
14 Place des Martyrs
(gare Nord, donnant rue Rouve) 16015

19230 **MANUCURE**
46, rue de Cologne
Entrée directe

Accoucheuse
Diplômée 1re classe, 20 ans de pratique. — Ex-interne des Hôpitaux. — Pension dep. 4 fr. par jr. Consult. — Prix modérés
88 rue de la Victoire 88
Porte de Hal 19204

SAVON MOU
QUALITÉ EXTRA
Aussi profitable que l'ancien
En bidons métalliques
de 1 1/2, 12 1/2 et 25 kilos
FRANCO TOUTE GARE
AVEC FREIGABE
Compagnie Suisse d'Alimentation
92, boulevard du Nord
BRUXELLES
19275

Accoucheuse
Diplômée, 30 ans prat. Pension. Consultations
Prix modérés
32 rue Fontainas 32
(Porte de Hal) 19232

A vendre
Vins en bouteilles et en fûts
Cigares et tabacs
1 lot chaussettes en laine
Huile olive pure
Denrées coloniales
Hasselt et Schiedam
Bons placiers sont demandés
S'adresser :
Direction E. F. C. B.
56, b. du Nord, Brux.
A 11 et à 3 heures 19511A

Accouchement
Pension. — Consultations
Prix modérés
85 r. de Honin (milieu av. Louise) 19216

Manucure
30, rue d'Arenberg
De 11-8 h. Entresol. Ent. dir 19294

OIGNONS
à fleur, incomparables. Tulipes dep. 2 fr. le cent
Jacinthes dep. 5 fr. le cent
Domandez tarif gratis.
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19332

Accoucheuse
Deux diplômes Ire classe
20 ans de pratique
Consultation
PENSION
Prix modérés
Madame Bibeck
60, r. de Thy, Bruxelles
(Porte de Hal) 16015

NOËL
NOUVEL AN
Les plus jolies gerbes corbeilles, plantes fleuries et d'appartement. Etablissements Horticoles
EUGENE DRAPS
à Uccle-Stalle, 19332
et 30, ch. Forest, St-Gilles, et 17, r. Antoine Dansaert.

ACCOUCHEUSE
Diplômée 1re cl., 30 ans prat.
Ex-directrice Institut
Consultations
PENSION
Prix modérés
Mme GILLION
- 106 - 19555
rue Hôtel des Monnaies
Bruxelles (Porte de Hal)

Accoucheuse
Consultations
Pension
Prix modérés.
240, chauss. d'Ixelles

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 25 ans pratique
Consultations
PENSION
Prix modérés
44 rue de Parme 44
(Porte de Hal) 15302

Manucure 19335
125, rue Vandeweyer

ONDULATIONS MARCEL
Coiffeuse diplômée demande abonnements à domicile. Prix très modérés. (E
Mme Darcel
9, rue Tasson-Snel
Saint-Gilles

Watermael
Endroit des plus salubres
Cottage moderne sur hauteur, 6 ares, à vendre 30 mille francs. 43, av. Tercoigne. M. 2005

Reprise sérieuse
On désire louer ou reprendre maison convenant pour taverne-buffet froid-pension bourgeoise et comportant au moins trois étages à meubler, Bruxelles ou agglomération, peu importe, mais centre productif. Ecrire J. D., rue du Midi, 70. E

Chaussures 19399
de chasse 42 fr. 50, double semelle croupions
Bottines de ville pour dames depuis 22 francs ; pour dames, depuis 16 fr. ; pr enfants, fr. 12.50.
19, rue des Fabriques, 19 -:- BRUXELLES



Poitrine Opulente
en 2 mois, par l'emploi des
Pilules Galéginées
seul remède réellement efficace
Prix : 4 francs
Pharmacie spéciale : 19116
65, rue Antoine Dansaert
BRUXELLES-BOURSE

RAVITAILLEMENT
Importation-Exportation
Etablissements Financiers et Commerciaux Belges
56, boulevard du Nord, 56, Bruxelles
Directeur général :
A. Alexandre, membre de l'Union du Crédit
Spécialités : CHAMPAGNES et VINS
Toujours en nos magasins tous les articles d'alimentation. 14521

65 cent. **Vient de paraître** 65 cent.
Au hasard de ma plume... E
(Contes et nouvelles)
par Jean-Eug. VERHASSELT
Un volume broché in-12 3
En vente chez tous les libraires et marchands de journaux

L'Office de Publicité du Centre
77, rue de Belle-Vue, à La Louvière
reçoit tous les jours, de 9 heures à midi, toutes les annonces et réclames de la province du Hainaut, destinées au " QUOTIDIEN ".

AVIS
à MM. les industriels, entrepreneurs, briquetiers
Sablière du " Weijmbosch „
Nosseghem (Brabant)
250,000 mètres cubes sable. Enlèvement facile. Par ch. de fer : 3 minutes station Nosseghem. Par route : chaussées de Louvain et de Malines (12 kilom. de Bruxelles.)
Pour tous renseignements, écrire à JULES CAPRON, Nosseghem. E

L'Orthographe sans Peine
Etude simplifiée de la grammaire française
Leçons particulières par dame diplômée de l'État
COURS DU SOIR
pour messieurs et dames, 2 fois par semaine
10 francs par mois
Méthode pratique, spécialement recommandée aux personnes dont l'instruction a été négligée
PROGRÈS RAPIDES E
17, rue de la Limite, 17
(Près du Boulevard et de la Porte de Schaerbeek)

Lampes Wotan
Demi-Watt
150 à 1500 Watts
Eclairage idéal pour plein-air, vastes locaux, vitrines.
En vente chez tous les électriciens ou chez Siemens-Schuckert Bruxelles, Anvers, Liège.

- AMAND -
- Marché-aux-Herbes -
Coin de la rue Chair-et-Pain
PORTRAITS
Fêtes et Souvenirs
E
d'après photographie
à l'huile, pastel, fusain, émail
Même maison : Place de Meir, 43, à Anvers

Imp. G. BONNET, Bruxelles.